



HAL
open science

La vallée de l'Aisne

Laurent Duvette

► **To cite this version:**

Laurent Duvette. La vallée de l'Aisne. Michel Reddé. Gallia Rustica 1. Les campagnes du nord-est de la Gaule, de la fin de l'âge du Fer à l'Antiquité tardive, 1 (49), Ausonius éditions, pp.353-388, 2017, Mémoires, 978-2-35613-206-2. hal-03029590

HAL Id: hal-03029590

<https://hal.science/hal-03029590>

Submitted on 28 Nov 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - ShareAlike 4.0 International License

Chapitre 9

La vallée de l'Aisne

Laurent Duvette

Ce chapitre traite des habitats ruraux occupés de la fin de La Tène à la fin de la période romaine dans les vallées de l'Aisne et de la Vesle (Duvette 2001). Les recherches intègrent principalement le Soissonnais, soit la partie septentrionale de la cité des Suessions et une plus modeste partie du sud-est du Laonnois qui appartenait à la cité des Rèmes (fig. 1). Nous nous sommes concentrés ici sur la présentation des établissements ruraux gallo-romains en limitant celle des établissements purement laténiens (Pion 1996). L'objectif est de décrire schématiquement l'organisation des domaines ruraux et les structures qui leur sont associés avant la conquête, afin d'assoir l'analyse touchant aux évolutions de la période romaine.

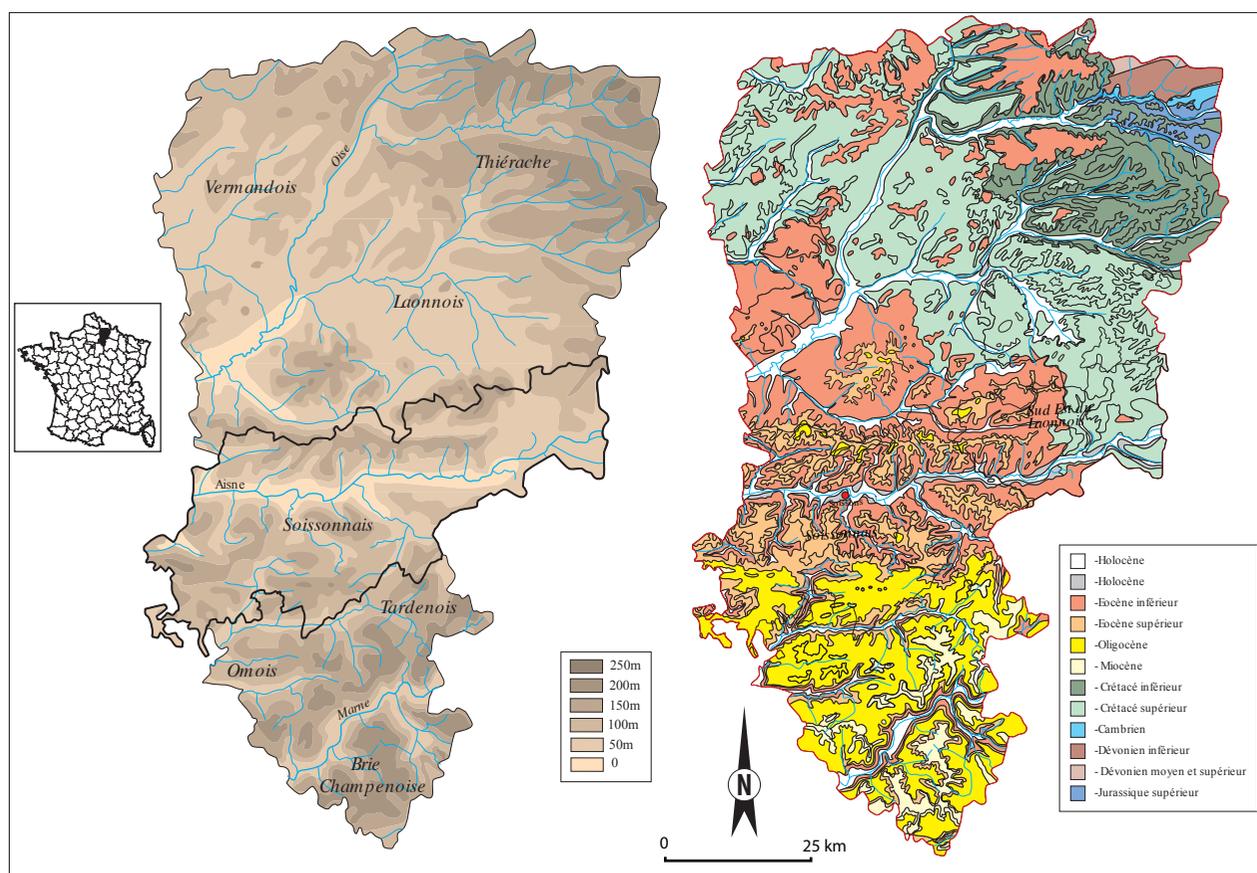


Fig. 1. Cadre géographique et géologique de l'étude.

LE CADRE GÉOLOGIQUE ET PÉDOLOGIQUE

Le substrat dans le fond des vallées de l'Aisne et de la Vesle, où sont implantés la majorité des sites étudiés, est composé de graviers calcaires et de sable d'origine alluviale. Des niveaux de limon oxydés recouvrent localement ces formations anciennes. Les plateaux environnants sont constitués de calcaires grossiers ou de marne (Lutétien) vers l'ouest et de craie blanche à silex (Campanien) vers l'est (fig. 1).

HISTORIQUE DES RECHERCHES

Même si des découvertes ponctuelles sont signalées depuis le XVIII^e siècle, les premières véritables recherches archéologiques dans le secteur étudié remontent au premier tiers du XIX^e siècle (Bailloud *et al.* 1982). Les sociétés savantes (Société Archéologique de Soissons et Société Académique de Laon) ont contribué à la constitution de cette discipline naissante avec en particulier la publication des résultats dans des bulletins périodiques. À cette époque, le souci majeur des chercheurs était la collecte d'objets archéologiques intacts. A. Piette, de 1837 à 1883, a étudié la cadastration au travers des plans terriers, des cartulaires et a proposé une première cartographie des chaussées romaines. É. Fleury a développé une grande activité dans les domaines de l'archéologie et de l'Histoire. Il a publié de multiples articles et esquissé une première synthèse sur l'époque romaine (Fleury 1860). L'essentiel a été repris dans les quatre volumes magistraux des *Antiquités et monuments du département de l'Aisne* (1877-1880). Les fouilles dirigées par S. Prioux, de 1856 à 1885, et F. Moreau, de 1876 à 1898, ont principalement porté sur les nécropoles comme Chassemy, Cys-la-Commune, Presles-et-Boves et Limé. Le monumental *Album Caranda* édité par fascicules de 1877 à 1898, constitue encore un ouvrage de référence, en raison de la précision des descriptions de F. Moreau et de la grande qualité des planches réalisées par J. Pilloy. O. Vauvillé, de 1882 à 1914, est intervenu sur les sites gaulois fortifiés de Saint-Thomas, Villeneuve-Saint-Germain et Pommier (Vauvillé 1903) (fig. 2). Pendant la guerre de 1914 - 1918, le creusement des tranchées mit au jour bon nombre de vestiges de toutes époques. Des fouilles méthodiques furent surtout le fait des troupes allemandes, l'exemple le plus connu étant celui de la nécropole gauloise de Bucy-le-Long. Beaucoup de ces découvertes sont archivées dans les musées de Berlin (Desenne *et al.* 2009).

Le patrimoine archéologique disparaît ensuite des préoccupations jusqu'aux années 1960. Les travaux d'aménagement et les carrières sont alors l'occasion de découvertes éparées et de fouilles ponctuelles réalisées par des amateurs passionnés, tels R. Chevallier, G. Lobjois et R. Parent (Parent 1963). Il y eut même quelques fouilles programmées, comme à Pernant (Lobjois 1969) ou Chassemy et Vailly-sur-Aisne. Les débuts de la prospection aérienne réalisée par R. Chevallier révélèrent les premiers sites fossoyés. De son côté, R. Parent a réalisé des prospections pédestres relativement systématiques (Boureux 1978), principalement dans la région de Fère-en-Tardenois (fig. 2) et une première synthèse a été publiée dans les *Bulletins de la Société Archéologique Champenoise* en 1963. Les résultats complets ont été intégrés dans une thèse de doctorat sur *Les occupations préhistoriques entre la Marne et l'Aisne* éditée en 1972.

Dans les années 1970, le Conseil Général de l'Aisne et le Comité du Tourisme de l'Aisne s'intéressèrent à l'archéologie. L'Aisne fut ainsi l'un des premiers départements à engager un archéologue professionnel, M. Boureux. Ce dernier réalisa en particulier des prospections aériennes systématiques et constitua un fichier de plusieurs centaines de sites à l'échelle départementale dont environ 50, touchant principalement à la Protohistoire, s'inscrivent dans le cadre de l'étude (fig. 2). Peu après, B. Soudsky, spécialiste du Néolithique, professeur à l'université de Paris I, entreprit un programme de sauvetage dans la vallée de l'Aisne avec ses étudiants. Les principes généraux étaient fondés sur la définition de la problématique scientifique, la rationalisation des méthodes de travail et la professionnalisation des chercheurs. À ce jour plus de 300 sites ont été mis au jour sur une surface d'environ 250 km².

Plusieurs fouilles programmées menées de 1976 à 1981 par C. Allag et A. Barbet sur la prestigieuse *villa* d'Ancy (commune de Limé) ont permis de reconnaître différents bassins d'ornement et leur alimentation en eau, d'explorer de nouvelles salles et de compléter les données collectées par F. Moreau au XIX^e siècle.

De 1988 à 1992, C. Haselgrove entreprit de fouiller à Beurieux une *villa* gallo-romaine implantée sur une ferme laténienne, afin d'examiner les modalités de cette succession. En outre il réalisa un programme de prospection systématique qui permit

la découverte d'une cinquantaine de sites. Ces recherches se sont focalisées sur quatre transects (A à D) de 2 km par 10 km (Haselgrove 1996). Ils furent implantés selon un axe nord-sud transversal à la vallée de l'Aisne et couvraient les principales zones géologiques et topographiques sur une aire de 80 km² (fig. 2).

Depuis trois décennies, la production de sable et de gravier a augmenté de manière exponentielle. Environ 50 hectares sont menacés chaque année, auxquels il convient d'ajouter les lotissements, routes et travaux divers. Ces aménagements ont permis la fouille de plusieurs dizaines de sites, parfois observés sur de grandes étendues comme sur les communes de Limé, Bazoches-sur-Vesles ou encore Soupir.

LE CORPUS

Dans une précédente recherche plus générale (Duvette 2001), nous avons rassemblé 225 sites répartis sur 220 communes, toutes sources documentaires confondues (fig. 2). Pour la présente étude, nous nous sommes concentrés sur 25 sites ayant fait l'objet de fouilles extensives ou dont le diagnostic a livré suffisamment d'informations pour être exploitées. La chronologie de ces établissements à caractère agropastoraux s'étale des années 150 a.C. jusqu'à la fin du IV^e / début du V^e siècle p.C. Pour La Tène, seuls les douze sites les plus représentatifs ont été pris en compte. Par contre tous les sites gallo-romains significatifs ont été retenus (fig. 3 et 4).

Dans le cadre de cet article, l'ensemble de la documentation ne sera pas présenté dans le détail. Nous avons privilégié les établissements les plus typiques pour illustrer les différentes formes d'habitat observées dans le secteur géographique qui nous intéresse. Par contre, toute la masse d'information à notre disposition sera mobilisée pour alimenter les typologies concernant les éléments structurels (bâtiments, caves, stockage etc...) et documenter les différents schémas d'évolution.

Depuis le milieu des années 1990, les études sur la vallée de l'Aisne font référence à une chronologie spécifique établie par P. Pion, fondée sur la typologie de la céramique recueillie en grande partie lors de la fouille des *oppida* (Pion 1996). Les six étapes distinguées sont considérées comme relevant de La Tène finale et du tout début de la période romaine. Dans la mesure où cette terminologie est réutilisée dans le texte, nous livrons les datations correspondantes.

- Étape 1 : 180 à 150 a.C.
- Étape 2 : 150 à 120 a.C.
- Étape 3 : 120 à 90 a.C.
- Étape 4 : 90 à 60 a.C.
- Étape 5 : 60 à 30 a.C.
- Étape 6 : Auguste / Tibère

Typologie des établissements

Avant d'entamer la présentation des éléments structurels constituant les différentes formes d'occupation, il a semblé opportun de proposer une typologie de ces établissements. Elle repose à la fois sur des caractéristiques morphologiques et/ou chronologiques. Pour la période couvrant La Tène finale et la période gallo-romaine, nous avons recensé cinq types.

Les fermes de tradition gauloises

Les fermes dites "indigènes" rassemblent les établissements ruraux caractérisés par un habitat et des dépendances agricoles inscrits dans des enclos fossoyés ou palissadés. Les bâtiments se développent dans cet espace, majoritairement le long du fossé de clôture, laissant ainsi libre un espace central au cœur de la ferme, qui peut être qualifié de "cour". Fréquemment, des remaniements internes sont observés, ce qui suggère des occupations pérennes. Dans ce premier groupe une hiérarchisation est perceptible. Certaines spécificités architecturales ainsi que la présence plus ou moins abondante d'importations italiennes tendent à montrer qu'il existe des exploitations agricoles de rang supérieur. La reconnaissance de ces cas assez particuliers est au cœur de l'actualité archéologique (Gaufrey 2012). Des études larges concernant le statut social et la place qu'occupent les différents types de fermes à la fin de l'indépendance gauloise au sein des terroirs ont été réalisées dans l'Oise (Malrain et

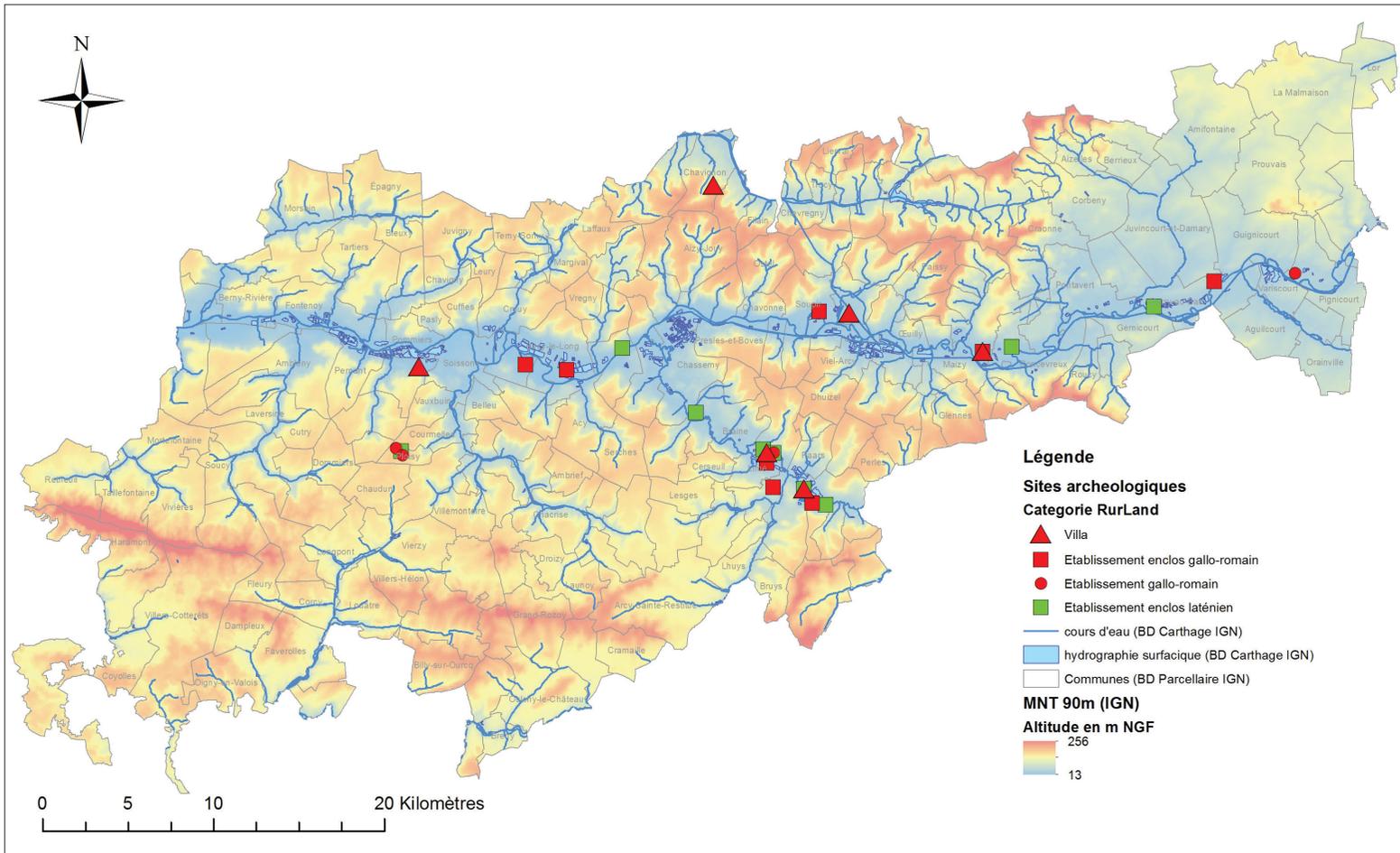


Fig. 3. Localisation des sites pris en compte (carte N. Bernigaud/EPHE).

al. 2006) et dans l'Aisne (Gransar *et al.* 1999). Ces recherches mettent en lumière une hiérarchisation des sites reposant sur les critères suivants :

- Un lieu résidentiel qui est délimité par un fossé et un talus dont la largeur et la profondeur est proportionnel au rang hiérarchique de l'occupation.
- Des enclos qui peuvent avoir un usage soit individuel, soit collectif.
- Des bâtiments assez simples dans leur forme sur les petits habitats, les fermes et les hameaux et des constructions plus sophistiquées sur les agglomérations.
- Une culture matérielle plus riche pour les habitats occupant un rang social élevé.
- La pratique de la chasse et la présence d'animaux importés dans le spectre faunique réservée à une élite.

Dans le secteur géographique qui nous intéresse, ces fermes, tous statuts confondus apparaissent à l'étape 2 et perdurent de manière quasi exclusive au moins jusqu'à la conquête. Une douzaine d'établissements de ce type ont été fouillés dans les vallées de l'Aisne et de la Vesle. Malheureusement, les emprises des décapages ne permettent pas toujours d'avoir l'intégralité du plan. C'est le cas pour Berry-au-Bac "Le Chemin de la Pêcherie" (Dubouloz & Plateau 1983) ou Cuiry-les-Chaudardes "Le Champ Tortu" (Demoule & Ilett 1982). Ces plans partiels montrent toutefois des enclos à l'intérieur desquels sont implantées les structures d'habitat et de stockage. Les sites les plus complets mettent en évidence deux types d'enclos : les enclos simples comme à Bazoches "La Foulerie" (Hénon & Colas 1994) et les enclos avec des partitions internes comme à Braine "La Grange des Moines" (Auxiette *et al.* 1995).

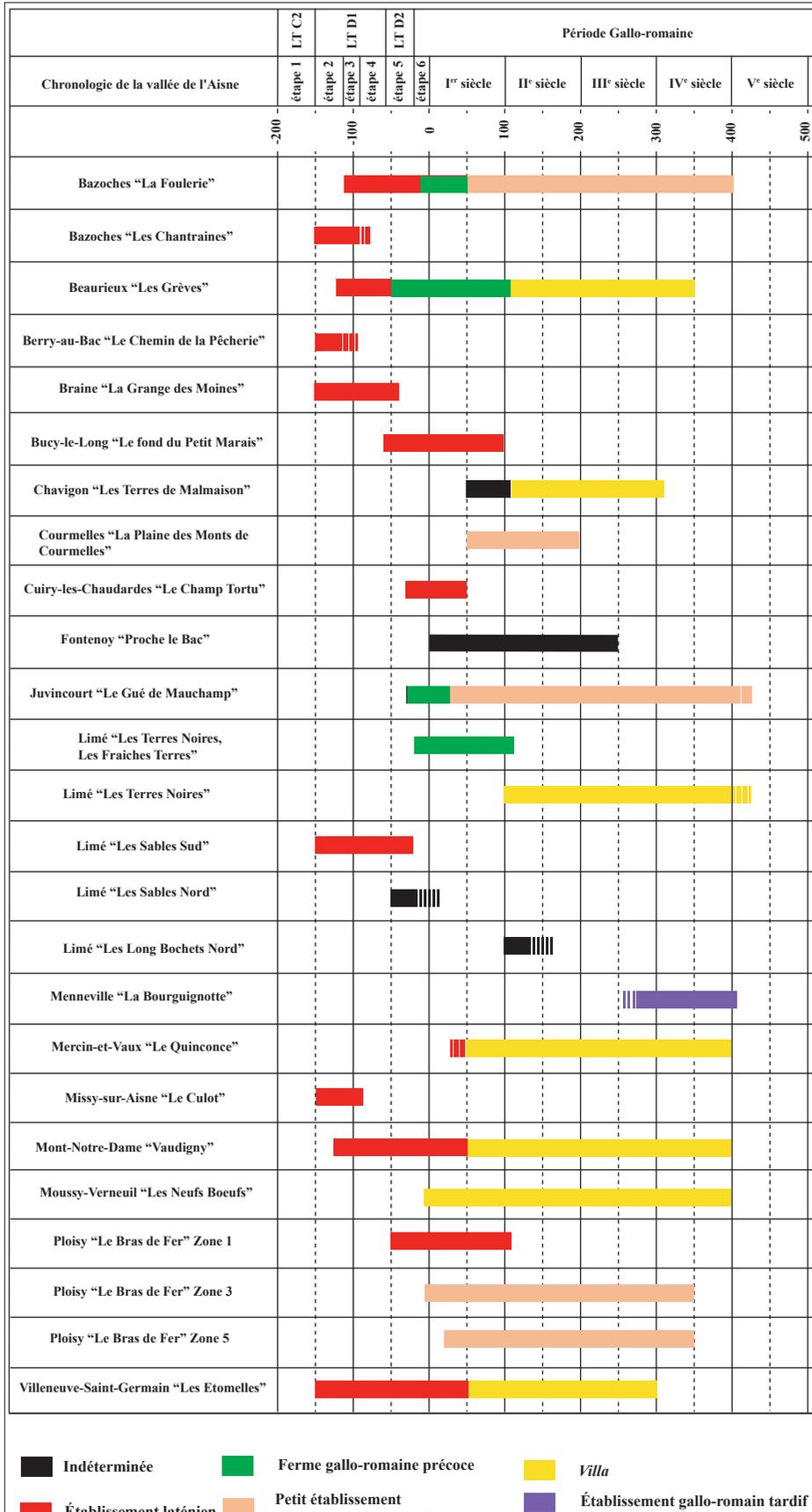


Fig. 4. Type et chronologie des sites.

À Cuiry-les-Chaudardes et à Bucy-le-Long “Le Fond du Petit Marais” (Pommepuy *et al.* 1991), les fermes indigènes semblent perdurer sans modifications majeures, la première jusqu’au milieu du 1^{er} siècle p.C., la seconde jusqu’à la fin du 1^{er} siècle p.C.

L’établissement aristocratique de Bazoches “Les Chantraines”

Sur le site de Bazoches “Les Chantraines”, daté pour l’essentiel de La Tène D1, a été mis au jour un ensemble classé dans la catégorie des établissements aristocratiques (fig. 5). Il comporte un enclos de grandes dimensions (1,75 ha) intégrant des partitions internes qui définissent trois espaces fonctionnels (Gransar & Pommepuy 2005).

À l’est, un grand enclos de 8070 m², interrompu sur sa face occidentale par une porte monumentale, entoure l’habitat principal. Outre quelques fosses trois bâtiments y ont été mis au jour. Le bâtiment 260, placé face à l’entrée, est composé de 6 poteaux principaux et de 7 poteaux en périphérie, formant un hexagone d’une surface proche de 62 m². Les bâtiments 261 et 280, de plan rectangulaire, s’appuient sur 4 poteaux avec des surfaces atteignant respectivement 28 m² et 33 m². Les bâtiments sur 4 poteaux 269 et 270, d’une surface plus modeste de 14 m² et 17,5 m², peuvent être interprétés comme des greniers.

Un second enclos partitionné d’une surface de 5200 m², délimité par les fossés 5, 6, 3, 249 et 257, a connu au moins quatre phases de réaménagement. Il renferme deux bâtiments (226, 250). L’édifice 226 comprend 9 poteaux particulièrement imposants ainsi que 4 poteaux corniers. La surface au sol est de 18 m². La proximité de l’entrée aménagée permettrait d’envisager la présence d’une tour à vocation ostentatoire.

Le bâtiment 250 est entouré par un fossé en “agrafe” qui peut correspondre à une clôture ou à la fondation de murs périphériques. La structure porteuse de cet édifice comprend quatre poteaux définissant un espace de 30 m². L’abondance du mobilier détritique associé ainsi que de nombreux rejets de combustion suggèrent une fonction d’habitation ou d’atelier. La partie occidentale du site enferme les dépendances agricoles comprenant 5 greniers à 4 poteaux de dimensions modestes (390, 294, 431, 440, 403) et deux édifices d’ampleur plus importante (414 et 412). Le premier, de plan rectangulaire à pans coupés, présente une surface de 77 m². Les deux façades sont marquées par 3 poteaux tandis que les murs pignon n’en comportent que 2. La fonction d’habitat transparait au travers des éléments détritiques abondants découvert dans les niveaux d’occupation du fossé 372 adjacent. Le second, de plan hexagonal, adopte une longueur maximale de 9,2 m pour une largeur totale de 6,7 m soit environ 60 m². La présence de 4 poteaux internes formant un carré parfait de 5 m de côté ouvre la porte à deux interprétations : s’agit-il d’une construction antérieure ou de renforts de la superstructure ? La fonction précise de cette bâtisse n’est pas connue, mais elle s’aligne parfaitement avec l’entrée de l’enclos oriental et le bâtiment 260, placé en situation dominante au sein de l’établissement.

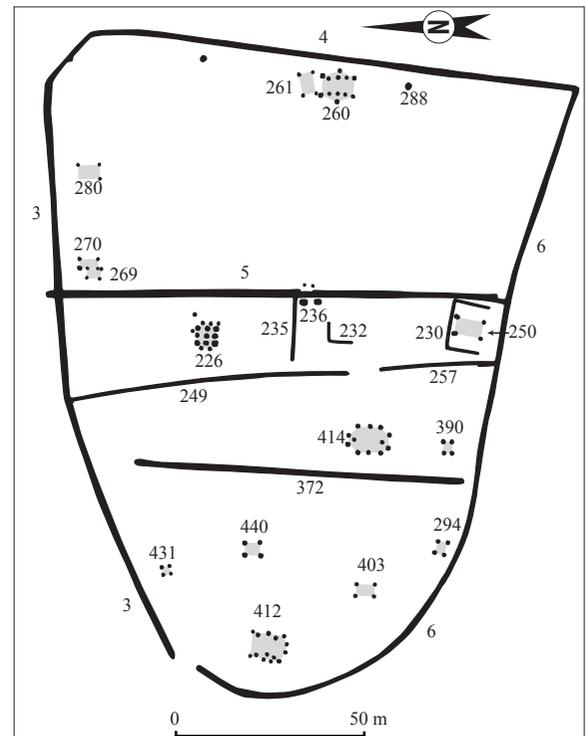


Fig. 5. L’établissement de Bazoches-sur-Vesle “Les Chantraines” (d’après Gransar & Pommepuy 2005).

Les grandes fermes gallo-romaines précoces

Quatre exemples de ce second type de site ont été explorés. Cette catégorie baptisée “grande ferme gallo-romaine précoce” (Collart 1996) rassemble les établissements agricoles d’époque romaine dont la filiation avec les fermes gauloises est évidente à la fois au niveau de l’organisation spatiale (enclos fossoyé à tendance rectilinéaire) et au niveau de l’architecture des bâtiments. Sur les sites les plus modestes, les différences avec la période précédente sont même difficiles à discerner, d’où l’usage du terme générique de “ferme indigène” par certains auteurs pour les désigner. En effet, les nouveautés ne sont

vraiment perceptibles que dans les ensembles les plus grands. Ces “grandes fermes gallo-romaines précoces” annoncent le plan canonique des *villae* gallo-romaines des régions septentrionales. La cohésion typologique et chronologique est flagrante. En Picardie, les exemples les plus anciens datent du milieu du 1^{er} siècle a.C. (étape 5) : Beaurieux (Aisne) et Famechon (Somme : Vermeersch 1976, Collart 1996). Elles se multiplient à l'étape 6 : Juvincourt-et-Damary (Aisne), Limé (Aisne), Verneuil-en-Halatte (Oise : Collart 1996), Conchil-le-Temple (Pas-de-Calais : Lemaire & Rossignol 1996) et Bazoches “La Foulerie” (Duvette & Collart 1993).

L'héritage le plus immédiat est observé au niveau des bâtiments. En effet, il n'y pas de différences sensibles dans les types architecturaux rencontrés au moins jusqu'au milieu du 1^{er} siècle p.C. Tous les édifices reconnus jusqu'à présent sont élevés sur poteaux plantés avec une toiture en matériau périssable. Les types de plans ne changent pas : greniers sur 4, 5, 6, 9 poteaux et bâtiments rectangulaires et/ou à pans coupés. Seuls les bâtiments résidentiels montrent une influence romaine comme à Famechon (le plan est incomplet, mais il semble correspondre à un édifice rectangulaire allongé intégrant des partitions internes) et à Verneuil-en-Halatte (le bâtiment sur soubassements légers a entièrement disparu, mais il intégrait une très grande cave maçonnée comblée au milieu du 1^{er} siècle qui suggère, elle-aussi, un très grand édifice linéaire). À Famechon, comme probablement à Verneuil, les bâtiments sont en matériaux légers, la structure à pans de bois des élévations reposant sur des sablières basses. Mais le plan, les enduits peints et la cave maçonnée montrent clairement l'introduction de techniques architecturales importées.

Les changements les plus manifestes concernent l'organisation spatiale. Dans les grandes fermes gallo-romaines précoces, l'espace est “mis en scène” avec une cour centrale vide autour de laquelle s'alignent les bâtiments de manière régulière (Collart 1996). La limite de cette cour est souvent matérialisée par une palissade ou des segments de palissade rejoignant les façades des différents édifices (Beaurieux, Famechon, Juvincourt, Limé, Verneuil-en-Halatte). L'ensemble est entouré par un fossé d'enceinte placé entre 15 et 50 m des lignes de bâtiments. À Conchil-le-Temple (Lemaire & Rossignol 1996), cette organisation est plus ramassée puisque les édifices sont voisins du fossé d'enclos (ce qui évoque davantage la disposition des fermes gauloises). Les espaces latéraux entre la limite de la cour et le fossé sont souvent divisés par des clôtures palissadées ou fossoyées (Beaurieux, Famechon, Juvincourt, Limé, Verneuil-en-Halatte). À Verneuil-en-Halatte, un enclos “résidentiel” séparé de l'espace agricole est assez probable, avec une construction placée précisément au milieu de sa largeur. Cette implantation axiale annonce très clairement celle des bâtiments principaux des *villae*. Cette organisation régulière avec un souci de symétrie évident est à l'origine du plan classique de la *villa* de la Gaule du Nord. Dès lors force est de constater que les *villae* longtemps considérées comme la manifestation de l'empreinte romaine dans les campagnes ne suivent pas un modèle importé du monde méditerranéen. Elles sont le résultat de l'évolution d'un modèle local transformé par des influences romaines incontestables au niveau des techniques de construction (murs maçonnées, fondations en dur, toitures en tuiles, enduits peints) et des plans des édifices.

La grande ferme précoce de Bazoches “La Foulerie”

Le site de Bazoches “La Foulerie” a livré un établissement de ce type. Les fouilles menées sur plusieurs années ont permis son exploration intégrale. L'occupation débute à La Tène moyenne et perdure jusqu'au début du 5^e siècle (Duvette & Collart 1993 ; Hénon 1993 ; Hénon & Colas 1994 ; Desenne 1996 ; Collart 1996 ; Pommepuy *et al.* 2000 ; Duvette 2001). C'est à la fin de La Tène D2 ou à l'époque augustéenne que cet ensemble acquiert son statut de grande ferme précoce. Le processus de transformation est progressif (état 1 à 4) (fig. 6). Dans son état final, l'habitat s'inscrit dans un vaste enclos sub-rectangulaire d'environ 250 m de long sur 110 m de large soit près de 2,7 hectares.

Les neuf bâtiments clairement identifiés pourraient se rapporter à l'un ou l'autre des états de cette ferme, mais seuls deux d'entre eux ont livré des indices suffisants pour être attribués à la période augustéenne. Les édifices 95 et 96, de plan pentagonal, présentent une surface de 42,5 m² et 59,5 m². Quatre autres constructions moins bien datées (100, 100 bis, 101, 102) paraissent s'aligner sur un axe parallèle au fossé externe. Dans deux cas deux états sont perceptibles (100 / 100bis, 96 / 96bis). Le bâtiment 8 implanté à l'écart atteint 7 m x 10,5 m soit 73,5 m². Il est constitué de deux rangées de 5 poteaux dans la longueur et de 3 poteaux dans la largeur. Deux poteaux faitiers reposaient sur un bloc de grès placé en fond de fosse.

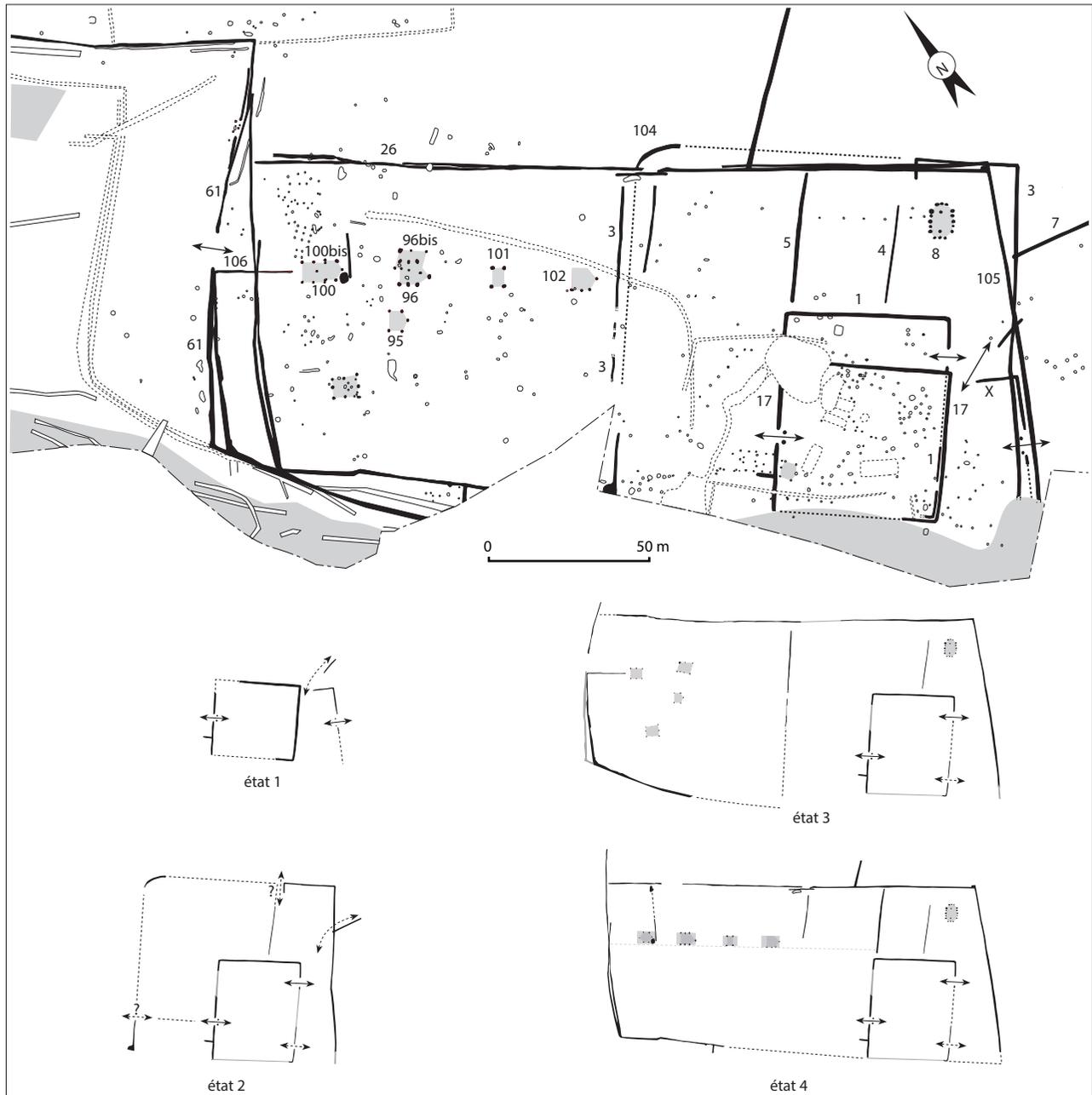


Fig. 6. L'établissement de Bazoches-sur-Vesle "La Foulerie" (d'après Duvette & Collart 1993 ; Hénon & Colas 1994 ; Hénon 1993 ; Desenne 1996 ; Pommepuy 2000).

Les villae

Les *villae* romaines dans les vallées de l'Aisne et de la Vesle, mais aussi sur les plateaux environnants, sont assez mal connues. Le corpus exploitable pour esquisser une typologie se résume à six exemples très partiellement fouillés. À Mercin-et-Vaux "Le Quinconce" et à Limé "Les Terres Noires", les fouilles ont été conduites par A. Barbet et C. Allag. Leur but initial était d'établir un référentiel des peintures murales dans le nord de la Gaule. Dotées de moyens très modestes, les interventions sont restées limitées. À Beaurieux "Les Grèves", il s'agissait de fouilles programmées menées dans les années 80, mais un diagnostic a permis de compléter la reconnaissance de cet établissement (Hénon *et al.* 2013). À Mont-Notre-Dame "Vaudigny" (Thouvenot

1993) l'intervention se plaçait dans le cadre des fouilles préventives liées à l'exploitation du granulat en carrières, mais l'importance pressentie du site a conduit à n'ouvrir que des sondages qui ont pleinement confirmé la densité et la complexité des vestiges. En conséquence le site a été protégé. Le même cas de figure s'est reproduit à Limé où l'intervention sur la *pars rustica* et la périphérie de la *pars urbana* s'est limitée au diagnostic par tranchées (Jakubowski 2000 ; Duvette 2005), le carrier ayant pris la décision de ne pas poursuivre l'exploitation de ce secteur. Pour exploiter cette modeste documentation, il faut faire appel aux informations recueillies dans les régions voisines notamment la Somme. Dans ce département où la documentation abonde, R. Agache a réparti les *villae* gallo-romaines en trois grandes catégories fondées sur la taille des cours (Agache 1978).

Les petites *villae* adoptent selon lui une longueur totale de 40 à 80 m. La largeur de la cour n'excède pas 50 m. La cour est le plus souvent rectangulaire, mais l'organisation régulière qui caractérise les établissements plus grands ne se retrouve pas partout. Les édifices sont assez peu développés et peu nombreux. La fouille du site de Roye "Le Puits à Marne" 2, classé sous l'appellation de "substructions gallo-romaines indéterminées", a révélé une petite *villa* de ce type (Duvette 1993). Il apparaît aujourd'hui clairement qu'un certain nombre de sites considérés à l'époque comme "indéterminés", "écarts", "dépendances", "bâtiment agricole isolé", sont en fait des petites fermes ou *villae*. Elles sont beaucoup plus nombreuses que ne l'indiquaient les prospections aériennes. Il semblerait même qu'elles constituent le modèle d'exploitation agricole le plus commun dans le sud de la Picardie et en Île-de-France, au moins sous le Haut-Empire. Dans le secteur qui nous intéresse, les *villae* de Villeneuve-Saint-Germain (Hénon *et al.* 2012) et Chavignon (Derbois *et al.* 2007) répondent à ces critères.

Les *villae* moyennes adoptent une longueur qui varie de 80 m à 200 m. Ces établissements présentent presque systématiquement une structuration forte, avec un plan régulier et symétrique. Les exemples fouillés sont nombreux dans la Somme : Béhen, Martainneville, Vismes-au-Val (Bayard & Lemaire 2015), Roye 1 (Collart 1996). L'organisation de ces *villae* s'articule autour d'une cour centrale subdivisée en deux parties inégales séparées par un mur : R. Agache a proposé d'y reconnaître la *pars urbana* (espace résidentiel) et la *pars rustica* ou *agraria* (espace lié à l'exploitation agricole) mentionnés par les auteurs antiques. Un bâtiment "porche" est souvent placé en position axiale sur le mur de séparation. Dans l'Aisne, la *villa* de Beurieux "Les Grèves" longtemps considérée comme une *villa* de rang supérieur au regard des éléments d'architecture collectés durant les fouilles programmées (Haselgrove 1986) (Haselgrove & Lowther 1987) entre dans cette classe.

Les grandes *villae* présentent une longueur au moins égale à 200 m. Le plan de ces établissements est identique à celui des *villae* moyennes, régulier, symétrique mais avec une emprise plus vaste. On constate aussi une plus grande variabilité dans les types de bâtiments résidentiels. Les *villae* de Famechon (Somme) et Verneuil-en-Halatte (Oise) déjà évoquées pour leurs états précoces sont caractéristiques de cette catégorie de site.

Trois *villae* intégrées dans notre étude se rattachent à cette troisième catégorie. À Mont-Notre-Dame (Thouvenot 1993), la surface serait au minimum de trois hectares (200 x 150 m). À Mercin-et-Vaux, la longueur n'est pas connue avec certitude : selon l'hypothèse de P. Quérel, elle avoisinerait 380 m (Quérel *et al.* 2002). La cour agricole a environ 95 m de large et la largeur externe est de 144 m (mais il existe des constructions périphériques, soit une surface totale de 5,4 ha). À Limé, la longueur de l'espace enclos est d'environ 800 m sur plus de 300 m (Collart 2013 ; Ferrière *et al.* 2010).

L'organisation du bâti n'est pas perceptible à Mont-Notre-Dame. Pour les deux autres sites, l'ordonnance des bâtiments paraît respecter le plan classique des *villae* de la Gaule du Nord. Les éléments les plus probants proviennent de la *villa* de Limé. Les grandes lignes de la disposition du bâtiment principal ont d'abord été restituées à partir des sondages et des photographies aériennes avec plus ou moins de certitude. L'extension de la partie agricole a été délimitée par les prospections pédestres qui ont permis de recueillir une quantité importante de vestiges en surface (le plan dressé par les archéologues du XIX^e siècle s'est révélé assez exact sur ce point). En revanche, les prospections aériennes ne livrent pas d'indices probants dans cette zone. Une campagne de tranchées d'évaluation a montré une structuration dense de bâtiments disposés le long d'une grande cour centrale (Jakubowski 2000). Les prospections géophysique de 2009 ont permis de mieux appréhender l'organisation interne et ont permis de restituer dans l'espace les différentes interventions menées depuis le XIX^e siècle. Il apparaît que la disposition classique des grandes *villae* du nord de la Gaule est bien respectée : un bâtiment principal (hors normes) se place à l'extrémité d'une grande cour rectangulaire autour de laquelle se répartissent les bâtiments d'exploitation. Il en est apparemment de même à Beurieux et Mercin-et-Vaux.

La villa de Beurieux "Les Grèves"

Ce site a fait l'objet de plusieurs campagnes de fouilles programmées de 1983 à 1987 conduites par C. Haselgrove. L'établissement fut choisi suite à une campagne de prospections aériennes (Boureux 1974) qui montrait un système de fossés, notamment deux grands enclos rectangulaires emboîtés, interprétés comme une ferme indigène (selon le modèle proposé par R. Agache pour la Somme) et d'importantes fondations liées à une villa romaine. Les prospections pédestres livraient du matériel laténien et gallo-romain. L'objectif était l'étude des modalités du passage de la ferme gauloise à la villa : le site présentait des indices de continuité puisque les édifices antiques étaient orientés comme les fossés supposés laténiens.

En tout six grandes phases principales d'occupation du Hallstatt final au IV^e siècle p.C. avaient été identifiées au travers des différentes interventions (Haselgrove 1986 ; 1996). Les projets d'extension de la carrière ont depuis permis de compléter le plan de la villa (fig. 7) notamment au niveau de l'aile sud (Hénon *et al.* 2013). Les sondages ont aussi contribué à la découverte d'un second noyau d'habitat au nord-ouest du site.

La cinquième phase correspond à la construction de la villa datée de la fin du I^{er} siècle / début du II^e siècle. L'organisation spatiale adopte le plan standard des établissements de ce type pour le nord de la Gaule avec une séparation *pars urbana* /



Fig. 7. La villa de Beurieux "Les Grèves" (d'après Hénon *et al.* 2013).

pars rustica très nette. Le bâtiment principal richement doté de bassins d'ornement occupe une position axiale dans la cour résidentielle tandis que les bâtiments d'exploitation sont répartis de part et d'autre d'une seconde cour dédiée aux activités agropastorales.

La réduction de la surface utile amorcée durant la phase précédente se confirme, passé la période flavienne. Les structures maçonnées se développent sur une longueur de 175 m et une largeur de 120 m soit environ 2 hectares. L'axe de la *villa* nord-est / sud-ouest reprend l'orientation antérieure. Ses limites sont fixées par le bâtiment résidentiel au sud-ouest et un petit bâtiment de la *pars rustica* au nord-est. La dernière phase (phase 6) correspond à une occupation résiduelle beaucoup moins importante qui perdure durant le IV^e siècle. Le site est définitivement abandonné avant le début du V^e siècle.

Les sites intercalaires

Cette quatrième classe rassemble les établissements ruraux de taille modeste dont l'emprise ne dépasse pas un hectare. Dans le corpus à notre disposition leur apparition n'est pas corrélée à une période précise. Ils peuvent être mis en place dès la période augustéenne et succèdent dans ce cas à des établissements agropastoraux laténiens classiques. D'autres apparaissent sur les vestiges de grandes fermes précoces durant le I^{er} siècle p.C. Enfin certains sont des créations *ex nihilo*. Un point singulier concerne leur durée d'existence particulièrement longue. La plupart ne disparaissent que durant l'Antiquité tardive malgré le côté parfois très sommaire des installations. Cette caractéristique amène naturellement la question d'une vassalité probable avec des établissements plus importants. Ces fermes devraient être nombreuses mais nous ne disposons actuellement que de six exemples fouillés dans le cadre géographique de notre étude. À Bazoches "La Foulerie" (Duvette & Collart 1993 ; Hénon & Colas 1994 ; Hénon 1993 ; Desenne 1996 ; Collart 1996 ; Pommepuy *et al.* 2000 ; Duvette 2001), l'établissement fondé vers le milieu du I^{er} siècle p.C. s'implante dans un espace rectangulaire partiellement délimité par un fossé rassemblant les structures d'habitations et les dépendances agricoles. Il succède à une ferme gallo-romaine précoce beaucoup plus vaste. Le site perdure jusqu'à la fin du IV^e siècle p.C. À Juvincourt-et-Damary "Le Gué de Mauchamps", la grande ferme gallo-romaine précoce est abandonnée vers le milieu du I^{er} siècle. L'occupation se poursuit au nord (secteurs 4 et 8), sous la forme d'une unité d'habitat de surface très réduite et dépourvue d'enclos. Elle semble abandonnée dans le courant du II^e siècle (on y a toutefois découvert une fosse du IV^e siècle). À la fin du II^e siècle ou au début du siècle suivant, un petit habitat est implanté au sud-est de l'ancienne ferme gallo-romaine précoce. Les nouveaux édifices semblent encore contraints par les limites antérieures, ce qui induit l'idée que les fossés comblés étaient encore visibles dans le paysage. L'occupation s'y est poursuivie jusqu'à la fin du IV^e siècle voire jusqu'au V^e siècle (Bayard & Lemaire 2015). Quatre établissements similaires ont été fouillés sur le site de Ploisy / Courmelles. La zone 1, présentant un antécédent laténien, perdure sous une forme réduite jusqu'à la période flavienne avant d'être désertée (Gransar 2006). Les trois autres sont des créations *ex nihilo*. L'établissement de Courmelles (Hénon *et al.* 2008) créé sous la dynastie flavienne est occupé jusqu'au début du III^e siècle. Les sites 3 et 5 fondés sous le règne d'Auguste restent en usage jusqu'au milieu du IV^e / début du V^e siècle pour le premier, et au milieu du III^e siècle pour le second (Duvette 2006). Ces occupations ont en commun une surface réduite comprise entre 5 000 m² et 7 500 m² et peu de structures. Trois d'entre eux sont clos par une enceinte fossoyée. Le site 3 développé ci-dessous est un habitat ouvert.

L'exemple de Ploisy "Le Bras de Fer" Zone 3

Les vestiges reconnus dans zone 3 se développent sur une longueur d'environ 100 m et sur une largeur de 70 m (Duvette 2006). Ces limites correspondent à une surface plane placée sur une pente orientée nord-ouest / sud-est. Le cœur du site est implanté dans une vaste dépression naturelle. Cette configuration particulière de la topographie du terrain a eu pour effet la conservation de niveaux archéologiques habituellement disparus. Cette excavation très irrégulière, profonde de quelques dizaines de centimètres, atteint environ 40 m de longueur pour 30 m de largeur (fig. 8).

Les éléments de datation recueillis nous orientent globalement vers une période allant de la fin de La Tène finale jusqu'au milieu du IV^e siècle p.C. Si nous excluons la sépulture isolée datée de La Tène finale (phase 1), cette occupation se décompose en cinq phases marquées par de multiples restructurations. La fondation de l'établissement est datée de la fin du I^{er} siècle a.C. Il dure sous cette forme initiale jusqu'au milieu du I^{er} siècle p.C. (phase 2). Cette ferme n'est visiblement pas inscrite dans un espace fossoyé mais les bâtiments respectent une relative ordonnance. L'axe général est globalement nord-sud. Trois édifices (Bât. 1, 2, 9) ont été reconnus de part et d'autre d'un espace central à priori vide interprété comme étant la

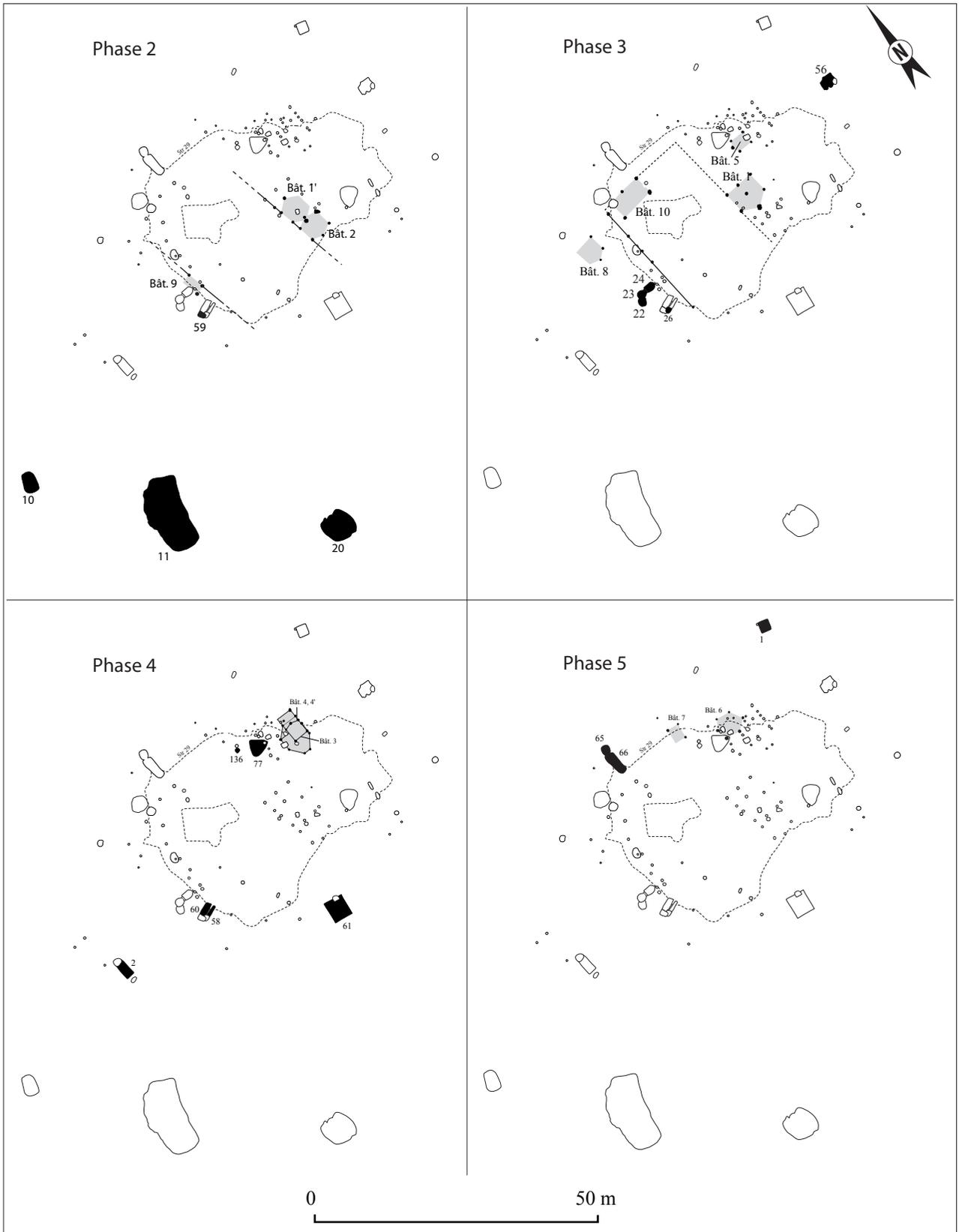


Fig. 8. Ploisy "Le Bras de Fer" (d'après Duvette 2006).

cour. La longueur n'est pas connue, mais la largeur est estimée à 17,50 m. En périphérie, un abreuvoir (11) et quelques fosses indéterminées ont été identifiées.

Les premières transformations opérées sur l'établissement sont datées du milieu du I^{er} siècle et vont perdurer jusqu'au début du II^e siècle (phase 3). Ces remaniements concernent l'organisation générale de la ferme. L'ordonnance primitive est globalement respectée, mais une légère variation dans l'orientation des édifices est perceptible. On constate également la disparition des structures périphériques notamment de l'abreuvoir.

Comme pour la phase primitive, nous sommes en présence d'un établissement apparemment ouvert. Les bâtiments respectent une contrainte dictée par un axe orienté nord-sud. Deux édifices bordent (Bât. 1) ou s'inscrivent (Bât. 10) à la limite d'un espace central vide interprété comme étant la cour. La longueur de cette dernière n'est pas connue. La largeur est très proche de celle qui a été mesurée sur l'établissement primitif soit 17,30 m. Un segment de palissade composée des poteaux 133, 131, 73, 126 et 67 est conservé sur la limite ouest. Deux autres édifices implantés à l'écart ont été reconnus. Le premier est situé à l'est (bât. 5), le second est placé à l'ouest (bât. 8). Ces aménagements sont complétés par un four implanté à l'ouest et un cellier installé à l'est.

Dans le courant du II^e siècle, le site est totalement transformé. L'agencement des édifices qui avait prévalu durant le I^{er} siècle est définitivement abandonné (phase 4). À partir de cette période, les bâtiments sont ramassés dans l'angle nord-est du site. Une cave construite en pierres calcaires occupe la partie sud du site. Les quelques indices chronologiques recueillis tendent à placer vers le troisième tiers du III^e siècle p.C. l'abandon de cet état. Des traces d'incendie sont attestées de manière sporadique dans les remblais datés de cette époque. Au moins trois bâtiments se succèdent dans un espace très réduit (Bât. 3, 4, 4'). L'orientation diffère légèrement par rapport aux axes privilégiés du I^{er} siècle. La chronologie de ces édifices n'est pas précisément établie.

À la fin du III^e siècle et durant le début du IV^e siècle, une ultime restructuration du site intervient (phase 5). L'établissement n'est alors plus composé que de deux bâtiments et d'un four. Il convient de signaler la présence d'un bûcher funéraire très riche en mobilier qui contraste avec la modestie des vestiges d'habitat. Les derniers signes d'occupation sont datés du milieu du IV^e et perdurent avec moins de certitude jusqu'au début du V^e siècle. Les éléments à notre disposition ne permettent plus de démontrer le caractère permanent de l'habitat, la pérennité des bâtiments attestés à la phase antérieure reste possible mais incertaine. Quatre fosses ont livré du mobilier caractéristique de cette période. Ils se répartissent de manière aléatoire sur le site.

Un habitat groupé de l'Antiquité tardive

Cet établissement particulier constitue la cinquième et dernière catégorie des sites fouillés dans le Soissonnais et le sud-est du Laonnais. Le nombre de structures reconnues sur l'ensemble de la parcelle d'une superficie d'environ un hectare s'est avéré conséquent. Ce sont plus de 900 occurrences datées de l'âge du Bronze et surtout de la période romaine qui ont été attribuées (Duvette & Willems 2016).

Le second horizon chronologique qui nous intéresse dans le cadre de cette étude débute au III^e pour s'achever au début du V^e siècle p.C. (fig. 9). C'est à cette occupation que se rattache l'essentiel des structures. Les vestiges étendus sur environ un hectare sont constitués de 43 bâtiments, 3 caves et 3 fonds de cabane. Ils s'organisent selon trois noyaux assez distincts réunissant une ou deux unités. La principale difficulté a été de retracer l'évolution de ces trois secteurs plusieurs fois remaniés. Les éléments de datation inclus dans le remblai des poteaux constituant les bâtiments se sont avérés rares voire inexistants. C'est surtout sur la céramique recueillie dans les remblais des caves, des fonds de cabane et de quelques niveaux archéologiques très mal conservés (activité agricole actuelle) que repose la périodisation du site. Cette méthode ayant bien entendu ses limites, la datation de bon nombre de constructions est restée large. Trois états principaux ont été distingués

- Les remaniements les plus anciens sont datés du milieu du III^e siècle. Au moins 4 bâtiments, 1 cave et 1 four sont comblés à cette période. Ces aménagements sont situés au sein des zones 1 et 3.

- Une seconde étape dans l'évolution du site est perceptible à la fin du III^e ou au début du IV^e siècle. C'est surtout le remblaiement de deux caves et d'un fond de cabane en zone 1 et 2 qui trahit cette dernière.

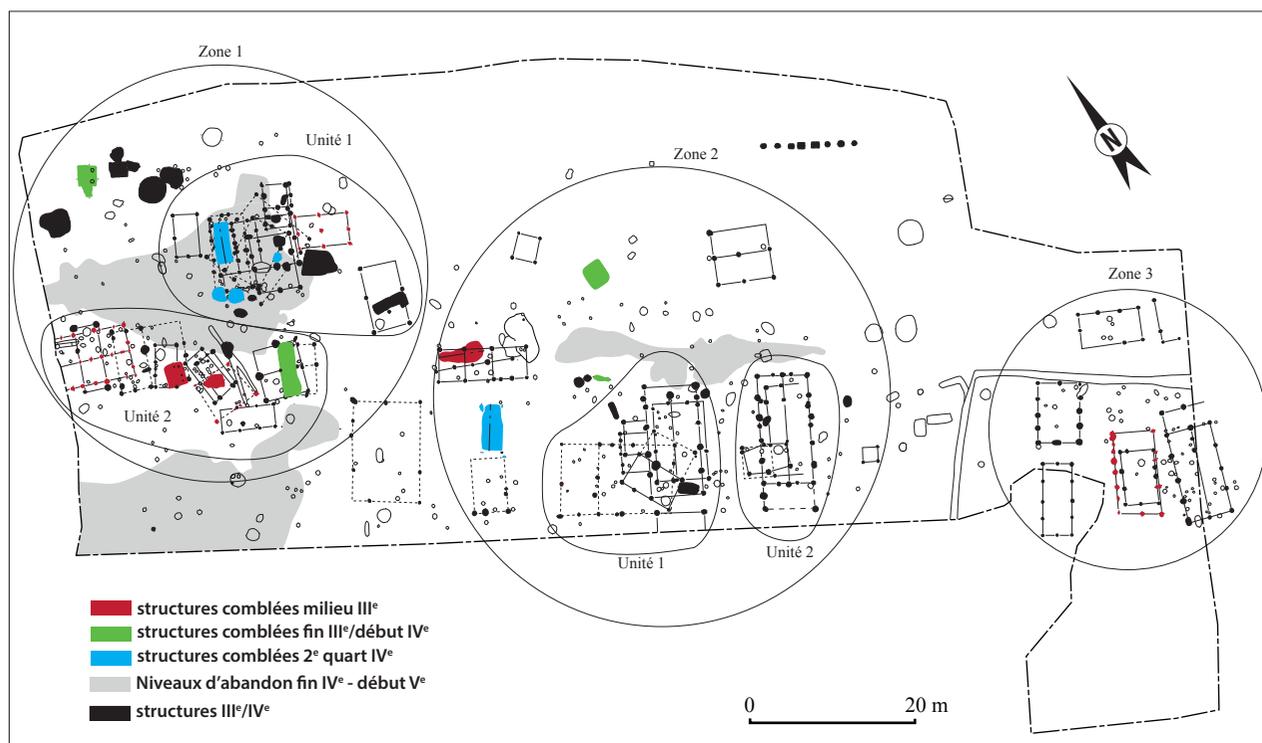


Fig. 9 Menneville "La Bourguignotte" (d'après Duvette & Willems 2016).

– La troisième étape datée du deuxième quart du IV^e siècle est mise au jour de la même manière. Deux fonds de cabane et quelques fosses sont abandonnés sur les zones 1 et 2.

La désertion du site, fixée au début du V^e siècle, est déterminée grâce aux niveaux archéologiques piégés dans un talweg. Si ces couches profondément bouleversées par les travaux agricoles ne sont conservées que sur une dizaine de centimètres, elles ont livré un mobilier abondant tant céramique que monétaire.

Cet établissement hors norme mérite à lui seul la création d'une classe à part. Outre les interrogations liées à la chronologie, l'agencement interne du site est également particulier. Rien de réellement comparable n'est actuellement connu en Picardie. Un exemple assez similaire a été mis au jour en Champagne-Ardenne dans le cadre des fouilles de Vatry (Marne), mais il est daté principalement du I^{er} siècle. Ces installations situées au lieu-dit "En Haut des Gravelles" sont organisées autour de petits îlots assez lâches intégrant plusieurs édifices qui évoquent "une communauté d'agriculteurs formée de plusieurs unités familiales" (Achard-Corrompt 2005). À Menneville les trois zones agglomérant plusieurs unités agropastorales évoluent de manière synchrone même si plusieurs remaniements du plan des édifices associés sont effectifs durant toute la durée de l'occupation. Le terme "d'habitat groupé tardif" retenu illustre bien l'image du site et apparaît plus approprié que celui d'agglomération en l'absence d'éléments probants indiquant une voirie structurée. Cette organisation spatiale est bien plus proche de l'habitat rural du haut Moyen Âge que de la ferme gallo-romaine, héritière des traditions gauloises, ou de la *villa* telle que nous la connaissons en Gaule du Nord.

LES ÉLÉMENTS STRUCTURELS CONSTITUANT LES DIFFÉRENTS TYPES D'ÉTABLISSEMENT

Marquage des limites périphériques des sites

Dès l'étape 2, l'habitat semble systématiquement organisé dans un espace défini par des systèmes de fossés délimitant une aire d'occupation. Bien que les surfaces décapées ne permettent pas toujours d'avoir l'intégralité du plan, les principaux traits de la morphologie de ces enclos se dégagent assez facilement. Ainsi, le site de Bazoches "Les Chantraines" (Pommepeuy 2000) adopte un plan mi-curviligne, mi-rectangulaire. À Limé "Les Sables Sud" (Auxiette *et al.* 1995) et, dans une moindre mesure, à Berry-au-Bac "Le Chemin de la Pêcherie" (Dubouloz & Plateau 1983), le plan est nettement rectangulaire (fig. 10).

À partir de l'étape 3 et durant l'étape 4, les enclos rectilinéaires se généralisent comme à Missy-sur-Aisne "Le Culot" (Haselgrove 1986) ; Bazoches "La Foulerie" (Duvette & Collart 1993) et Braine "La Grange des Moines" (Auxiette *et al.* 1995). Ils caractérisent les sites des étapes 5 et 6 comme à Cuiry-les-Chaudardes "Le Champ Tortu" (Demoule & Ilett 1982) et Bucy-le-Long "Le Fond du Petit Marais" (Pommepeuy *et al.* 1991). L'apparition et l'évolution de ces enceintes sont concomitantes de l'évolution des fermes de tradition gauloise dont les caractéristiques ont été décrites dans le chapitre précédent. La fréquence des réaménagements de ces établissements agricoles désormais bien ancrés au sein du domaine est bien perceptible au niveau des enclos : il n'est pas rare d'avoir trois ou quatre états superposés, comme à Missy-sur-Aisne "Le Culot".

Dans ces établissements laténiens les surfaces sont comprises entre 5 000 m² et un peu moins de deux hectares. Dans beaucoup de cas, comme à Bazoches "Les Chantraines" et Limé "Les Sables Sud", l'emprise du site semble acquise dès la phase primitive et les transformations ne touchent que l'organisation interne. Cependant, à Bazoches "La Foulerie" et Braine "La Grange des Moines", la surface est modifiée. En outre, à Bazoches, le cœur de la ferme se déplace légèrement.

Durant l'étape 6 et au 1^{er} siècle p.C., les enclos présentent une régularité accrue et une structuration interne plus complexe (fig. 10). Compte tenu du caractère partiel des fouilles, il n'est pas possible de vraiment comparer la taille des enclos. Toutefois, les largeurs relevées à Limé "Les Fraîches Terres" (Thouvenot 2000) et Beaurieux "Les Grèves" (Haselgrove 1986) sont relativement proches : respectivement 150 m et 165 m environ. Pour Juvincourt-et-Damary "Le Gué de Mauchamps" (Bayard 1989) elle atteint 200 m. À Beaurieux la longueur à cette période est comprise entre 340 m et 275 m, soit une surface d'environ 5 ha. Pour Limé et Juvincourt-et-Damary, les remaniements internes durant le 1^{er} siècle ne concernent que les bâtiments : l'enclos est figé pendant toute la durée de l'occupation. Pour Beaurieux l'espace respecte l'ordonnance primitive, mais la surface est ramenée à environ 3 hectares passé le milieu du 1^{er} siècle.

Vers la fin du 1^{er} siècle les enclos correspondant aux *villae*, lorsqu'ils existent, sont désormais parfaitement rectangulaires, mais nous disposons de peu d'exemples significatifs. À Beaurieux "Les Grèves" ces aménagements semblent absents aux II^e et III^e siècles. À Mercin-et-Vaux "Le Quinconce" (Quérel *et al.* 2002) (fig. 10) et dans une moindre mesure Limé "Les Terres Noires" (Duvette 2005), ils ont été localement repérés. À Mercin-et-Vaux, seule la largeur est clairement attestée (144 m), mais il s'agit d'une clôture maçonnée. Pour Limé, la largeur marquée par un système fossoyé est estimée à environ 300 m pour environ 800 m de longueur soit 24 ha. La *villa* de Villeneuve-Saint-Germain "Les Étommelles" (Hénon *et al.* 2012), pour son état daté de la fin du II^e siècle, présente la particularité d'être dotée d'enclos discontinus qui pourraient signaler la présence de haies clôturant l'espace. Sur la petite *villa* de Chavignon "Les Terres de Malmaison" (Derbois *et al.* 2007), la présence d'un enclos fossoyé est avérée aux II^e / III^e siècles.

Les petits établissements gallo-romains dispersés dans l'*ager* sont parfois dotés d'enclos, au moins dans les étapes initiales. À Bazoches "La Foulerie", un enclos fossoyé de plan trapézoïdal assez mal conservé cerne l'établissement du 1^{er} siècle, mais sera comblé durant le II^e siècle. Le même cas de figure a été constaté sur le site 5 de Ploisy "Le Bras de Fer" (Duvette 2006) ainsi qu'à Courmelles "La Plaine des Monts de Courmelles" (Hénon *et al.* 2008).

Pour conclure sur les limites périphériques des sites examinés, nous constatons leur présence systématique de La Tène finale jusqu'au milieu du 1^{er} siècle p.C. Passé cette période, leur utilisation devient moins régulière ou prend d'autres formes (muret, haie). L'établissement de Menneville "La Bourguignotte" qui préfigure les habitats ouverts du haut Moyen Âge en est dépourvu (Duvette 2016).

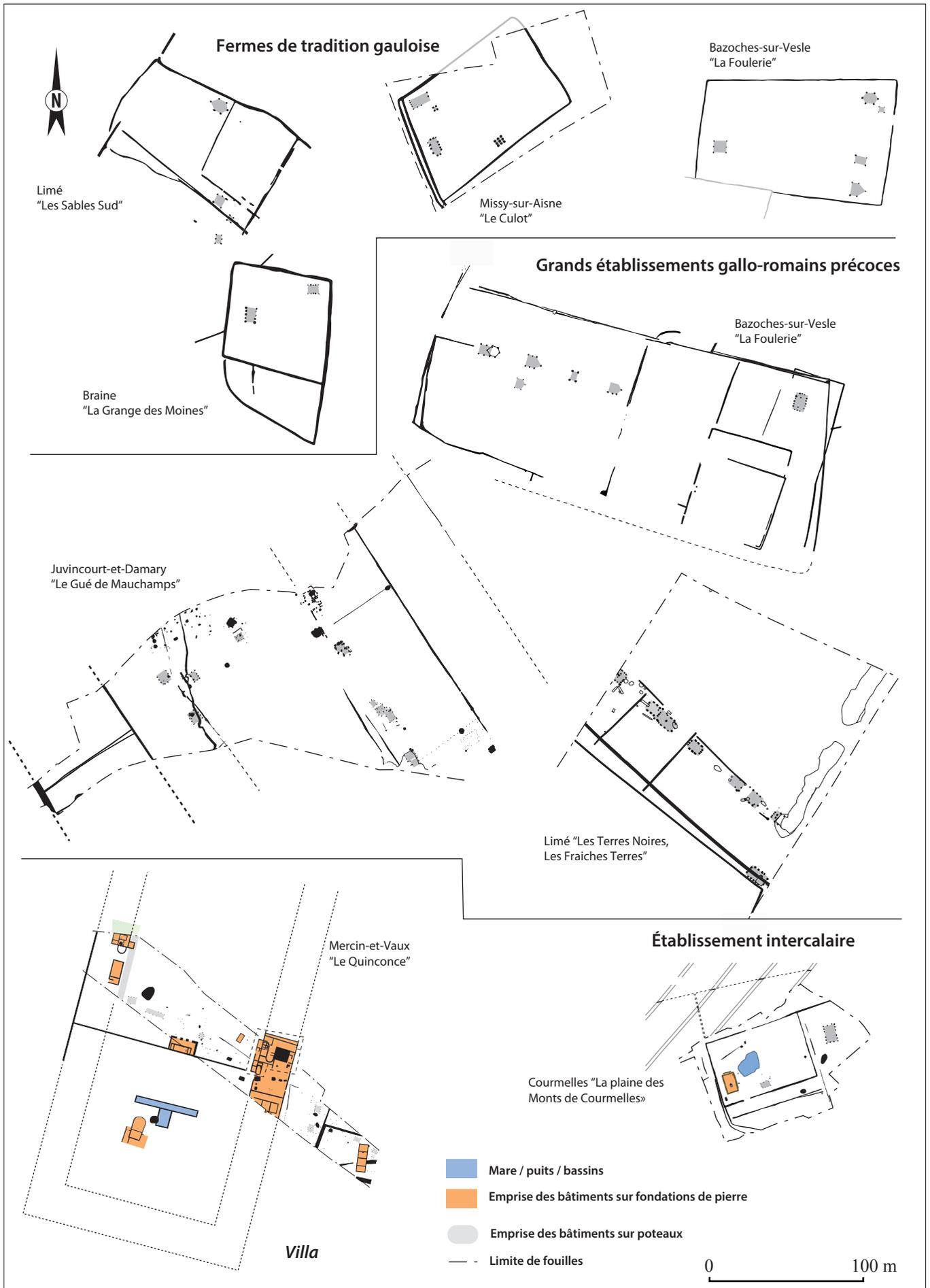


Fig. 10 Exemples de matérialisation du périmètre des sites.

Les bâtiments sur poteaux plantés

L'analyse des bâtiments sur poteaux se heurte à plusieurs obstacles. Une première difficulté résulte de l'érosion des sols qui, dans un grand nombre de sites ruraux, a fait disparaître les niveaux d'occupations associés aux bâtiments. Généralement seules les traces des éléments porteurs de la superstructure sont conservées, ceux-ci étant installés plus profondément dans le sol. Mais, même à ce niveau, les plans peuvent être incomplets car certains poteaux ont pu être ancrés plus superficiellement. Il est clair que la diversité des plans résulte en partie de ces conservations différentielles. Une seconde difficulté touche à la datation des édifices. Rares sont les bâtiments qui ont livré un mobilier suffisamment abondant pour établir une datation précise. Toutefois l'étude des zones de rejet détritiques, lorsque cela est possible, permet à la fois d'affiner la chronologie tout en fournissant des éléments pour l'interprétation fonctionnelle. L'importance d'une fouille détaillée des fossés au voisinage des bâtiments (étude des densités et de la composition des comblements) est désormais bien établie.

Le corpus rassemble près de 200 édifices. Dans l'état actuel, un classement relativement fiable permet de distinguer deux grandes catégories de bâtiments : les petites constructions de 4 à 9 poteaux, assimilées à des greniers, et les constructions plus vastes, caractérisées par une grande variabilité des plans et du nombre de poteaux. Pour cette seconde catégorie, cinq types ont été distingués.

Les bâtiments rectangulaires sont les mieux représentés. Ils sont présents sur tous les sites de l'Aisne des années 150 a.C. jusqu'au IV^e siècle p.C. (fig. 11). Les plus imposants sont dotés de poteaux faitiers. Les surfaces les plus modestes sont d'environ 20 m², les plus importantes peuvent dépasser les 100 m², voire 200 m² pour l'exemple de Berry-au-Bac "Le Chemin de la Pêcherie". Le nombre de poteaux porteurs est compris entre 4, pour les plus petits, et 18 pour les plus grands. Sur le site de Menneville "La Bourguignotte", daté de l'Antiquité tardive, une quarantaine de constructions de ce type ont été recensées. D'une manière générale, l'aspect fonctionnel n'est que rarement observable. Seuls, deux édifices ont été interprétés comme maison habitation.

Les bâtiments rectangulaires à pans coupés constituent un second type. Ils sont présents sur les sites datés des années 150 a.C. jusqu'à la fin du I^{er} siècle p.C. (fig. 11). La structure porteuse comprend 4, 6 ou 8 poteaux associés à 2 voire 4 poteaux secondaires, formant les pignons. Les plus imposants sont dotés de renforts faitiers. Ce type de plan est bien connu dans l'Aisne depuis La Tène moyenne (Pion 1996) mais aussi dans d'autres régions (Fémolant & Malrain 1996). Là encore il est délicat de préciser la fonction de ces édifices. Cependant, dans plusieurs cas, l'interprétation comme habitation est assurée : à Limé "Les Fraîches Terres", ce modèle architectural est systématiquement associé à des structures domestiques (caves, puits). À Jaux "Le Camp du Roye" (Malrain *et al.* 1996) dans l'Oise, les prélèvements des vestiges paléo-environnementaux sur ce type de bâtiment ont confirmé la fonction d'habitation. Cependant, à Beaurieux "Les Grèves", le grand bâtiment B serait une dépendance, grange ou étable (Haselgrove 1996). Cette interprétation doit être révisée car les travaux récents menés sur le site (Hénon *et al.* 2013) ont démontré la position axiale de la construction, ce qui permet d'envisager une fonction résidentielle, voire correspondre au bâtiment principal.

Les bâtiments hexagonaux constituent le troisième type. Ils ont été reconnus sur les sites datés des années 150 a.C. jusqu'aux années 30 p.C. (fig. 11). Ce type est très proche du plan rectangulaire à pans coupés : il s'en distingue par la présence d'un poteau unique au niveau des pignons ou plus rarement des murs de façade. Les surfaces au sol, définies par la structure porteuse, oscillent entre 42 m² et 77 m². La fonction d'habitat est attestée à Bazoches "Les Chantraines" par les éléments détritiques inclus dans le fossé d'enceinte voisin. À Beaurieux "Les Grèves" les trois unités strictement identiques mises au jour au nord-ouest sont systématiquement associées à une cave inscrite dans l'emprise de la construction, ce qui tendrait à prouver une fonction résidentielle, hypothèse confirmée par les analyses paléoenvironnementales. Ce modèle de bâtiment est très répandu : il est attesté à Pont-Sainte-Maxence "Le Jonquoire", dans l'Oise, et Bussy-Saint-Georges "Les Coudrais", en Seine-et-Marne.

Les bâtiments de type pentagonal (type 4) sont très proches du plan hexagonal, mais ils ne possèdent qu'un seul poteau déporté. Il est d'ailleurs possible que ce plan résulte d'une conservation différentielle. Les surfaces au sol sont comprises entre 42 m² et 64 m². La fonction de ces édifices n'est pas établie. Ils sont rencontrés dans l'Aisne, de 150 à 120 a.C., mais aussi à l'époque augustéenne, à Bazoches "La Foulerie".

Le dernier type correspond au plan ovalaire. Il n'est représenté que par un seul bâtiment découvert à Bucy-le-Long "Le Fond du Petit Marais". Cette bâtisse est datée, au plus tôt, de l'époque tibérienne. La structure porteuse est composée, au

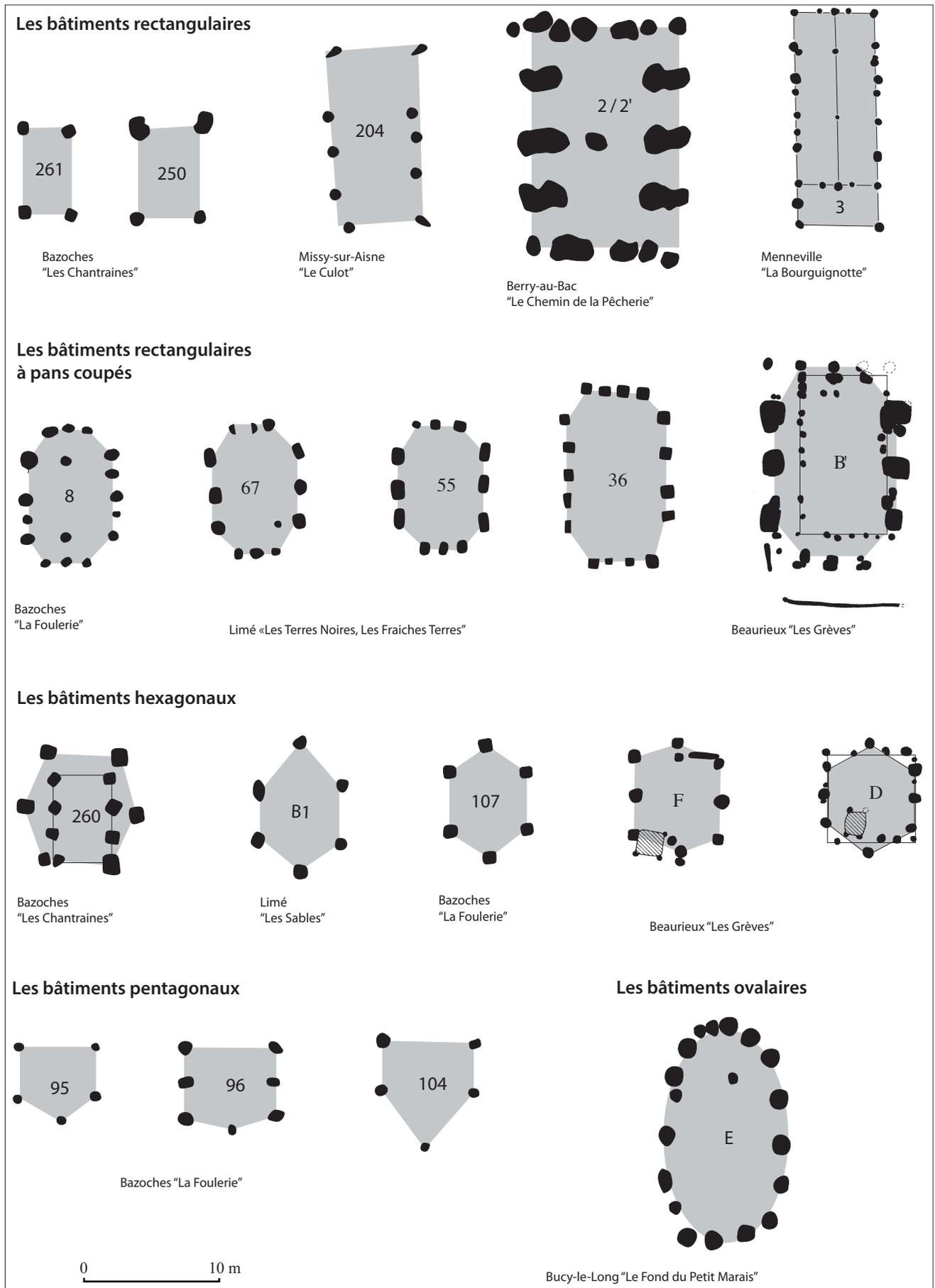


Fig. 11 Typologie des bâtiments sur poteaux plantés.

minimum, de 18 poteaux. La surface est de 175 m². Par son plan original et sa superficie, cet édifice évoque la maison de La Tène moyenne de Verberie, dans l'Oise. Toutefois, les absides sont assez différentes. De même, l'écartement des poteaux est beaucoup moins régulier à Bucy (Pommepeuy *et al.* 1991).

Les structures de stockage

Les structures liées au stockage des denrées alimentaires ont une importance considérable car les plantes saisonnières cultivées constituent la base de l'alimentation et surtout une ressource pour les sites producteurs. Les moyens de stockage sur les établissements agricoles de La Tène finale et gallo-romains sont de trois types : les *dolia*, les silos et les greniers (Gransar 2001). Dans le cadre de cette étude, nous écarterons les *dolia*.

Les silos

Durant l'étape 2 de la vallée de l'Aisne les silos sont rencontrés à côté des greniers, dans des proportions variables comme sur le site de Berry-au-Bac "Le chemin de la Pêcherie". Durant les étapes 3 et 4, le stockage est exclusivement aérien, comme à Missy-sur-Aisne "Le Culot". À partir de l'étape 5, les pratiques se diversifient. Sur le site de Bucy-le-Long "Le Fond du Petit Marais", ont été mis au jour 3 greniers et 25 silos, dont 10 cylindriques et 15 tronconiques (volume compris entre 1 et 3 m³). Ces moyens de stockage importants suggèrent un établissement agricole où la production dépasse très largement les besoins communautaires.

Pour l'époque romaine, les pratiques d'ensilage sont mal connues dans le Soissonnais et le sud-est du Laonnois. Ailleurs dans la région (Bayard & Lemaire 2015), les fouilles récentes n'ont pas livré de silos d'époque romaine identifiés avec certitude, alors que ce mode de conservation est de nouveau bien attesté en Picardie, dès le début du haut Moyen Âge. Malgré tout le stockage enterré des grains est signalé dans les provinces de l'Empire par divers auteurs latins (Varron, Columelle, Pline).

Les greniers

Dans l'Aisne, les petits greniers aériens se rencontrent de manière récurrente durant toute la Protohistoire. Ces structures, liées au stockage (Buchenschutz 1985), sont facilement reconnaissables dans la mesure où la charge supportée induit un espace réduit entre les poteaux. Les édifices de plan carré présentent une surface comprise entre 4 m² et 25 m². Ils ont 4, 5 (quatre poteaux d'angle plus un étai central) ou 9 poteaux. D'autres légèrement rectangulaires sont érigés sur 6 poteaux. Un seul grenier présenterait un plan ovalaire, à Berry-au-Bac "Le Chemin de la Pêcherie". Le caractère d'*unicum* et la surface importante de 42 m² conduisent à s'interroger sur cette interprétation.

Ces greniers aériens sont présents sur tous les sites étudiés datés de 150 a.C. à la fin de la dynastie flavienne (fig. 12). Dans l'Aisne ils disparaissent ensuite mais les sites fouillés sont trop peu nombreux pour qu'on ait une certitude à cet égard.

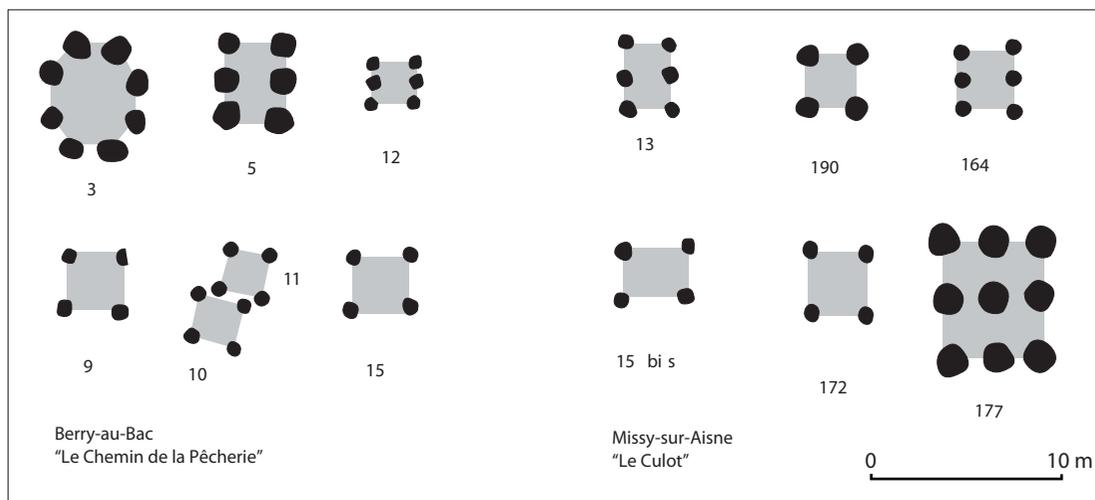


Fig. 12 Le cas particulier des greniers.

Cependant, dans un cadre étendu à la Picardie, les fouilles récentes confirment le phénomène : les greniers aériens deviennent exceptionnels. Le stockage s'effectue désormais dans des grands greniers, avec plancher sur vide sanitaire, comme à Verneuil-en-Halatte dans l'Oise (Collart 1991 ; 1996). Dans ce cas, l'interprétation est évidente grâce à la présence de nombreux plots ou dais de pierre régulièrement espacés. Ailleurs de tels bâtiments de stockage se signalent par un plan rectangulaire allongé et des murs renforcés de contreforts comme à Seclin dans le Nord (Révillion *et al.* 1994), ou encore Renancourt "Zac de Renancourt" (Duvette, étude en cours). Pour être totalement objectif, des études récentes ont démontré que l'association systématique des bâtiments à 4 poteaux à la fonction de grenier est peut-être abusive. Il est possible qu'ils aient servi au stockage d'autres produits que le grain (foin, paille, fromage séché, cuir) (Malrain *et al.* 2006) ou encore correspondre à des poulaillers sur une plateforme surélevé (Gaudefroy 2012).

Les bâtiments sur sablière ou solin

Dans l'état actuel de nos connaissances, les bâtiments sur sablières ou solins de pierres sont rares dans la vallée de l'Aisne et de la Vesle. Ces deux techniques de construction sont attestées sur le site de Courmelles "La Plaine du Mont de Courmelles" (Hénon *et al.* 2008). Le bâtiment 31, daté de la période flavienne, construit sur une tranchée de sablière, présente une longueur de 12 m pour 7,50 m de largeur. La façade nord-est doublée d'une seconde tranchée distante d'environ 1 m suggérant une réfection (fig. 13). Le bâtiment 36 partiellement conservé est construit sur un solin en pierres bien agencées. Il est daté du II^e siècle.

Les bâtiments sur fondations en pierre

La faiblesse de l'échantillon limite l'analyse de l'architecture des bâtiments sur fondations "en dur". Les investigations très partielles à Beurieux "Les Grèves", Mercin-et-Vaux "Le Quinconce" et Limé "Les Terres Noires" ont toutefois permis la collecte d'informations significatives sur les plans des bâtiments. La première se place dans la catégorie des *villae* moyennes, les deux autres dans la catégorie des grandes *villae*. A contrario, Mont-Notre-Dame "Vaudigny" (Thouvenot 1993) n'a rien apporté sur ce sujet. Ajoutons une fouille ancienne à Blanzly-lès-Fismes qui a livré des sols mosaïqués appartenant à un exceptionnel bâtiment triconque du Bas-Empire (Stern 1955). Les fouilles de Chavignon "La Malmaison" et Villeneuves-Saint-Germain "Les Étommelles" nous renseignent avantagement sur le plan des édifices maçonnés présents sur les *villae* de petite taille.

Les prospections aériennes réalisées dans le secteur géographique qui nous intéresse n'étoffent guère d'avantage ce corpus. Le dépouillement de la carte archéologique de Picardie indique la présence de 23 *villae* avérées et 46 *villae* très hypothétiques. Sur les 23 *villae* attestées, seules 5 ont été observées en prospections aériennes dont Beurieux et Limé qui ont fait l'objet d'observations plus complètes au sol. Les autres correspondent à des mentions dans les archives où à l'interprétation de prospections pédestres. Les *villae* de Bazoches "Les Patures", Grand-Rosoy "La Folie" et Corbeny "La Tournelle Rouge" auraient pu compléter les données relatives aux bâtiments sur fondations calcaires, mais les clichés aériens restent vagues, donc pas exploitable ou inédits.

Les données récentes collectées durant le diagnostic de Beurieux "Les Grèves" mené en 2012 (Hénon *et al.* 2013) permettent de mieux cerner les caractéristiques des bâtiments sur fondations calcaires. Le corps central du bâtiment principal présente une largeur d'environ 15 m pour une longueur d'environ 65 m, ce qui porte sa surface à 975 m². Deux ailes symétriques implantées aux deux extrémités de la façade complètent le corps central conférant à cet ensemble architectural un plan en U. L'aile nord avait partiellement été observée par C. Haselgrove (Haselgrove 1986) mais son plan était incomplet. Celui-ci, long de 26,3 m, est doté de plusieurs pièces et d'une abside à l'arrière (fig. 14). L'aile sud présente un plan identique de 26 m x 10 m. L'abside semi-circulaire adopte un rayon de 3,50 m. Ce vaste édifice bâti au sein de la *pars urbana* est complété par deux bassins implantés de part et d'autre de l'axe de symétrie. Ces aménagements ont été totalement récupérés, mais les tests pratiqués

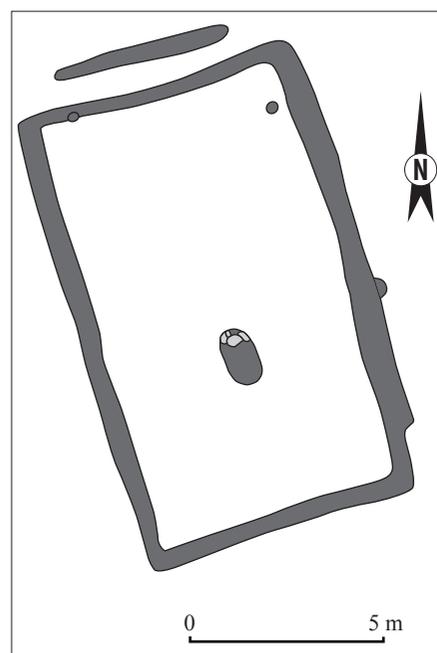


Fig. 13 Les constructions sur sablières.

dans les remblais ont permis de mettre au jour de nombreux éléments architecturaux comme des tesselles de mosaïque, des fragments de marbre et de multiples morceaux d'enduit peint témoignant d'une relative richesse du décorum. L'ensemble du mobilier associé est attribué à la seconde moitié du II^e / III^e siècle.

Dans l'état actuel de nos connaissances, la limite entre la *pars urbana* et la *pars rustica* est marqué par un muret qui relie deux bâtiments de plan similaire implantés de part et d'autre de la cour agricole. C. Haselgrove avait fouillé le bâtiment de l'aile nord (PR 1). Il repose sur un plan rectangulaire, long de 27 m et large de 14,2 m. Son vis-à-vis dégagé en 2012 (PR 2) reprend sensiblement les mêmes dimensions et le même agencement interne. Un mur de clôture en forme de L est installé sur la façade sud-est. Cet aménagement contraint l'axe du bâtiment PR 3 long de 21 m pour une largeur d'environ 13,5 m. Le dernier bâtiment de la *pars rustica* identifié est une petite construction de 24 m² (6 x 4 m) bâtie à clair voie (PR 4). Il n'en subsiste que quelques moellons calcaires dans des semelles de fondations larges de 0,50 m. La découverte la plus intéressante est la présence, dans l'angle oriental, d'un petit dépôt monétaire.

À Mercin-et-Vaux "Le Quinconce", la partie explorée correspond à une bande décapée d'environ 40 m située à la limite entre la *pars urbana* et la *pars agraria* (Quérel *et al.* 2002). Deux habitations secondaires (F, D) et deux bâtiments d'usage indéterminé (G, E) ont été mis en évidence de part et d'autre de la cour agricole. Un grand bâtiment porche (H) se place au milieu du mur qui sépare les deux cours. Dans la partie résidentielle, un grand bassin en T (A, B) occupe une position axiale. À proximité, deux salles (C) paraissent appartenir au bâtiment principal. Enfin, au sud-est, une construction un peu à l'écart (I) présente une orientation légèrement décalée (fig. 14). Les auteurs des fouilles proposent une périodisation du site reposant sur la recherche des axes de symétries. Trois phases couvrant la seconde moitié du I^{er} siècle jusqu'à la fin du III^e siècle ont été reconnues.

Dans la zone 1, le bâtiment F présente à l'origine une longueur de 11 m. L'analyse du plan montre des remaniements assez complexes délicats à décomposer. Le corps de bâtiment, initialement large d'environ 7 m, est agrandi par l'adjonction de pièces à l'arrière et de deux pièces d'angle en façade, ce qui porte sa surface à 225 m² (15 m x 15 m). De même, une grande salle demi-circulaire est ajoutée au sud-est. Cet édifice d'habitation, d'un certain confort, semble abandonné dans le courant du IV^e siècle. Il est desservi, dans la phase primitive par un chemin empierré qui a été retrouvé le long du bâtiment G. Ce deuxième bâtiment, partiellement connu, présente une largeur identique à celle de son voisin, dans son état initial, pour environ 10 m de longueur (70 m²). Dans un deuxième état, le corps du bâtiment est allongé de 5 m.

La zone 2 correspond aux bâtiments D et E, partiellement dégagés. Le premier atteint environ 29 m de longueur pour une profondeur de 25 m. Le plan complexe résulte de plusieurs remaniements encore une fois difficiles à retracer. Il réunit au minimum quatorze salles de diverses dimensions dont deux en abside et une cave. Des fonds de cabane tardifs suggèrent un abandon dans le courant du IV^e siècle. Ce bloc est bordé au sud-ouest par une cour d'une surface quasi identique au bâti. Deux puits occupent l'espace interne. Le bâtiment E est placé dans la continuité de ce premier ensemble. Ce dernier semble correspondre à l'amorce d'un édifice plus vaste. La partie dégagée se présente sous la forme d'une construction rectangulaire (16 m x 7 m) divisée en trois salles de surfaces égales.

La maison D a été interprétée comme étant la résidence du *villicus*. R. Agache a mis en exergue ce type d'habitation qui se distingue par la taille et par sa position à la limite des *pars urbana* et *agraria*. Selon la taille de la *villa*, des caractéristiques architecturales se dégagent. Dans les petits établissements, ces édifices n'existent pas. Pour les *villae* moyennes, cette habitation latérale est soit intégrée à la *pars urbana* (cas le moins fréquent), soit rejetée dans la *pars agraria*. Pour ces établissements moyens, le modèle architectural semble être le même, seule la taille change et dans plusieurs cas, ils ont la même superficie. Pour les *villae* les plus importantes, cet édifice peut atteindre des dimensions importantes et il est implanté préférentiellement dans la *pars agraria* comme dans le cas de Mercin-et-Vaux. La différence de surface entre les deux habitations devient alors considérable, mais la richesse et le soin apporté à la construction de la demeure témoigne encore de l'importance sociale du *villicus* au sein de l'exploitation agricole, à supposer que cette interprétation fonctionnelle du bâtiment reste valide.

Le bâtiment H, partiellement connu, se place dans l'axe médian de la cour, contre le mur de séparation entre la partie résidentielle et la partie agricole. Les fondations sont composées de craie pilée. Deux états ont été distingués : le premier adopte une longueur de 12 m pour une profondeur de 4,5 m. Le second présente une longueur de 18 m pour une largeur de 9 m. Deux interruptions de la fondation indiqueraient une double ouverture. Sa position permet d'y voir un "bâtiment porche". Selon

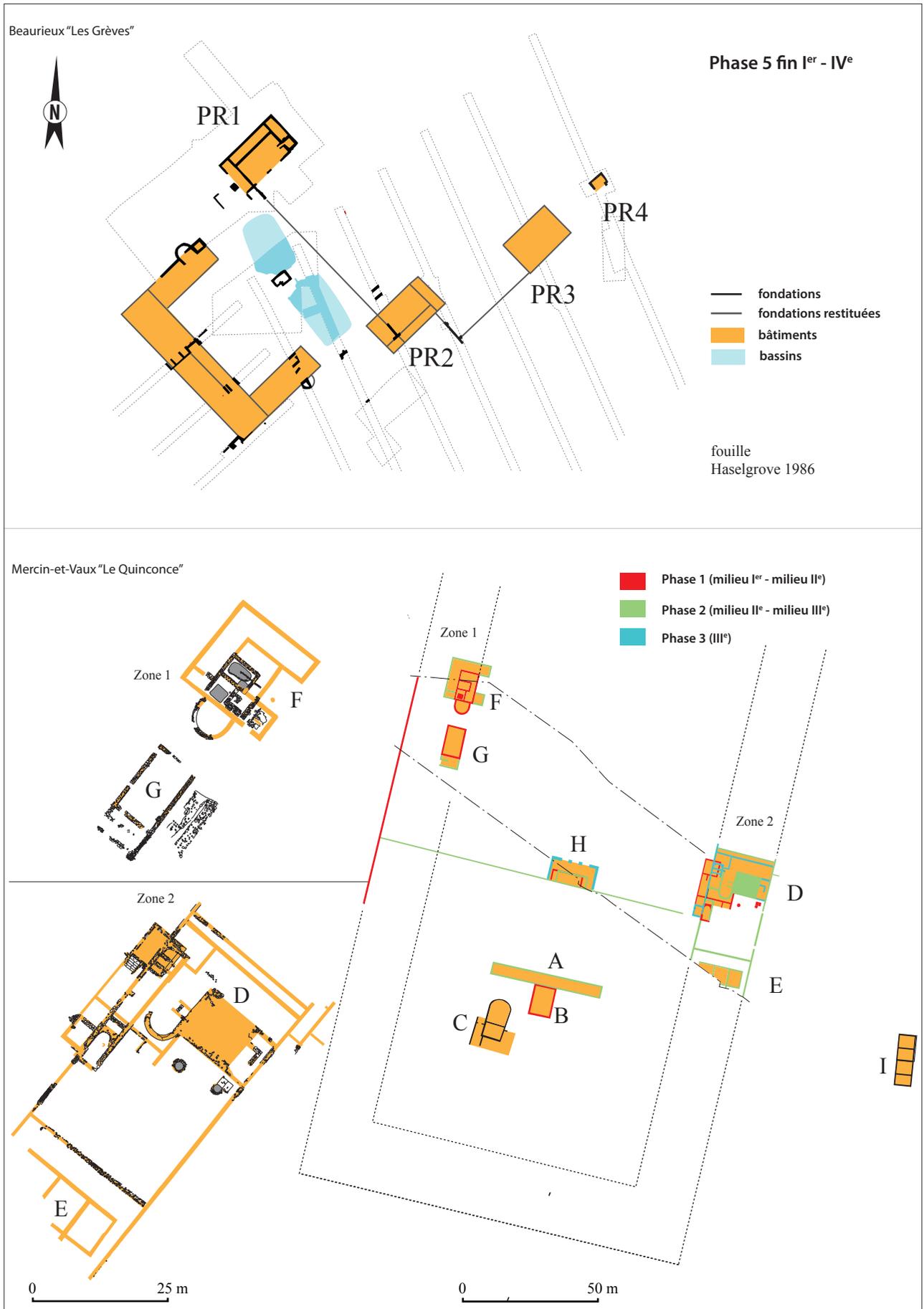


Fig. 14 Les bâtiments de Beurieux et Mercin-et-Vaux.

Roger Agache (Agache 1978), ces édifices omniprésents sur les *villae*, placés à la limite des parties agricole et résidentielle (très souvent matérialisée par un mur de clôture), correspondraient à une tour dans laquelle s'ouvrirait une porte monumentale. Les vestiges relatifs au bâtiment principal (C) sont presque inconnus. Seul un angle de bâtiment et une salle en abside ont été reconnus. Un bassin ornamental (A), d'une largeur de 5 m pour une longueur légèrement supérieure à 40 m (soit 200 m²), lui fait face. Il est agrémenté d'une extension au sud-ouest (B) qui lui a conféré une forme en T.

Seules les fondations du bâtiment I, placé en périphérie de la *villa*, sont conservées. Large d'environ 9 m, pour une longueur de 25 m, cet édifice est divisé en quatre pièces de dimensions similaires.

À Limé "Les Terres Noires", les multiples fouilles ne concernent qu'une modeste partie du corps de l'édifice principal (fig. 15). Les fouilles entreprises par F. Moreau en 1888 et C. Allag en 1976 à 1981 ont principalement porté sur cette zone. Douze pièces dont la surface varie entre 4 m² et 140 m² ont été dégagées. Au moins deux sont ornées de mosaïques sur hypocauste.



Fig. 15 La *pars urbana* de Limé (restitutions Collart 2013).

Apparemment associés à un espace balnéaire, elles sont datées du III^e siècle (Stern 1955). Cette disposition autour d'une cour latérale n'est pas sans rappeler ce qui est connu dans les grandes *villae* du Nord-Est de la Gaule (Trévires et Médiomatrices). Une autre intervention de C. Allag en 1979 a permis la découverte d'une grande pièce chauffée par hypocauste d'environ 50 m². En 1977, un bassin aux dimensions considérables (38 m x 6,8 m, soit près de 260 m², sur radiers imposants et béton au tuileau) en position axiale par rapport à la cour principale a été mis au jour. Le comblement est daté du III^e siècle. Un autre bassin sondé en 1976 se place plus au sud. La compréhension de l'organisation du bâtiment principal a évolué grâce aux prospections géophysiques de 2009 (Collart 2013 ; Ferdière *et al.* 2010), même si cette technique non destructive reste interprétative. Selon les résultats obtenus, le corps principal en U est agencé autour d'une grande double cour rectangulaire (cour principale et cour 2) estimée à 9600 m² intégrant un bassin. Elle est close du côté de la *pars rustica* (à l'ouest) par un portique (1). Les deux longs côtés ont une profondeur d'environ 18 m, avec une enfilade de salles bordée par deux larges galeries-façades. Le petit côté atteint une profondeur de 24 m. Il possède aussi deux galeries de façade qui bordent une double enfilade de salles. Cet ensemble déjà conséquent (une emprise d'environ 2 ha, dont 7 800 m² bâtis) est complété au nord, par un imposant complexe comprenant deux blocs rectangulaires accolés à l'ouest et une aile oblique à l'est, organisés autour de cours intérieures (six certaines ; les deux au nord sont en partie hypothétiques), encadrées par des corps de bâtiment à enfilade de salles et galeries de circulation. Cet ensemble s'étend sur environ 1,3 ha et la surface bâtie dépasserait 7 700 m². Le diagnostic de 2002 (Duvette 2005) a permis de reconnaître un long portique doté de pièce en exèdre aboutissant à une salle en hémicycle. Cette partie du bâtiment principal reste au ce jour moins bien connue et la liaison avec le cœur de la bâtisse demeure incertain.

L'établissement de Chavignon "La Malmaison" (Derbois *et al.* 2007) classé dans la catégorie des petites *villae* a livré deux constructions sur fondations calcaires (fig. 16). Le bâtiment principal d'habitation (118) est très mal conservé en raison des labours. C'est donc une modeste partie de l'édifice qui est portée à notre connaissance. L'édifice fondé durant la période flavienne comprend deux phases de reconstructions aux II^e et III^e siècles. Dans le premier état, une seule salle (76, 77, 85) a été plus ou moins préservée. Elle atteint une longueur de 8 m et est probablement divisée en deux salles d'une surface égale. La largeur reste incertaine car la façade exposée au nord-ouest a disparu. L'amorce d'une troisième pièce dans l'axe de la première est perceptible au nord.

Pour le second état (84), les remaniements souffrent d'un certain nombre d'incertitudes liées à la fois à sa position en limite d'emprise et à un degré d'arasement très marqué. D'après les restitutions possibles, il serait organisé en trois salles. La pièce centrale (salle 87) aurait une surface de 40 m² (8 m x 5 m). Les deux pièces situées de part et d'autre de cette dernière auraient une surface moitié moindre soit 20 m² (4 m x 5 m). Une partie de la salle sud (144) est légèrement excavée. Cet ensemble pourrait être encadré par deux galeries, d'une largeur interne d'environ 2 m, situées sur les façades. La galerie ouest semble débordante, au moins sur le pignon nord. L'emprise au sol totale du bâtiment, prise à l'extérieur des murs, atteint 20 m de long pour 10 m de large. C'est durant cette seconde phase d'occupation qu'est créé le bâtiment 5 auquel nous pouvons proposer une fonction liée au stockage. Son plan rectangulaire atteint une longueur de 10 m pour une largeur de 6 m. Seules les fondations sont conservées. Ces infrastructures sont composées de pierres calcaires posées sans mortier. Le soin apporté à la face interne et un léger ressaut dans l'appareillage semblent indiquer que ce dernier était légèrement excavé. L'édifice intègre une grande cave maçonnée.

La fin du III^e siècle (troisième état) est marquée par la destruction d'une partie des aménagements antérieurs. La présence de l'enclos créé à priori dès le II^e siècle peut être proposée, mais sans certitude absolue. Plusieurs niveaux cendreaux indiquent une destruction du bâtiment 84 par incendie. Seule la partie centrale de l'édifice est reconstruite (152). Cette pièce conserve sa surface initiale de 40 m² (8 m x 5 m). Bien qu'ayant été aussi détruit par un incendie (le sol de la cave est en partie rubéfié), le bâtiment 5 est reconstruit sans modifications majeures. Le plan rectangulaire atteint une longueur de 10 m pour une largeur de 6 m. La cave comblée à cette période n'est plus en fonction.

Le site de Villeneuve-Saint-Germain "Les Étomelles" présente une organisation à la fin du II^e siècle interprétée par les auteurs de la fouille comme étant une petite *villa* (Hénon *et al.* 2012). Trois édifices de plan rectangulaire sur fondations en pierres ont été mis au jour (fig. 17). Les deux premiers (223, 330) sont datés du II^e siècle, le troisième (360) est daté de la fin du III^e siècle. Le bâtiment 223, partiellement conservé, présente une longueur de 18 m pour une largeur estimée à 11 m. Il abrite une cave maçonnée. Le bâtiment 330 est également incomplet. Sa largeur est de 8,5 m pour une longueur restituée de 14 m. La dernière bâtisse adopte une largeur de 9,50 m pour une longueur de 17 m.

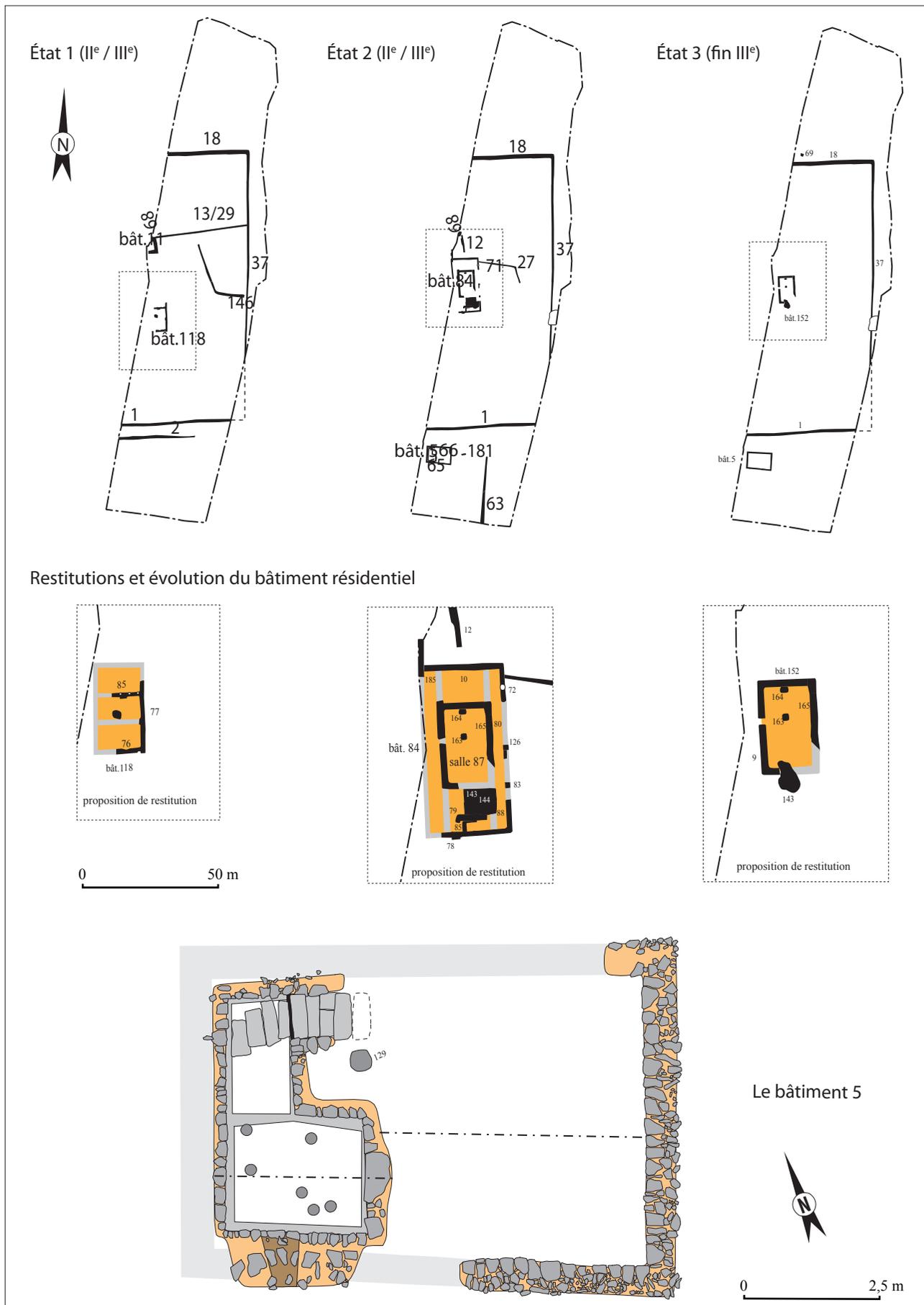


Fig. 16 Les bâtiments de Chavignon.

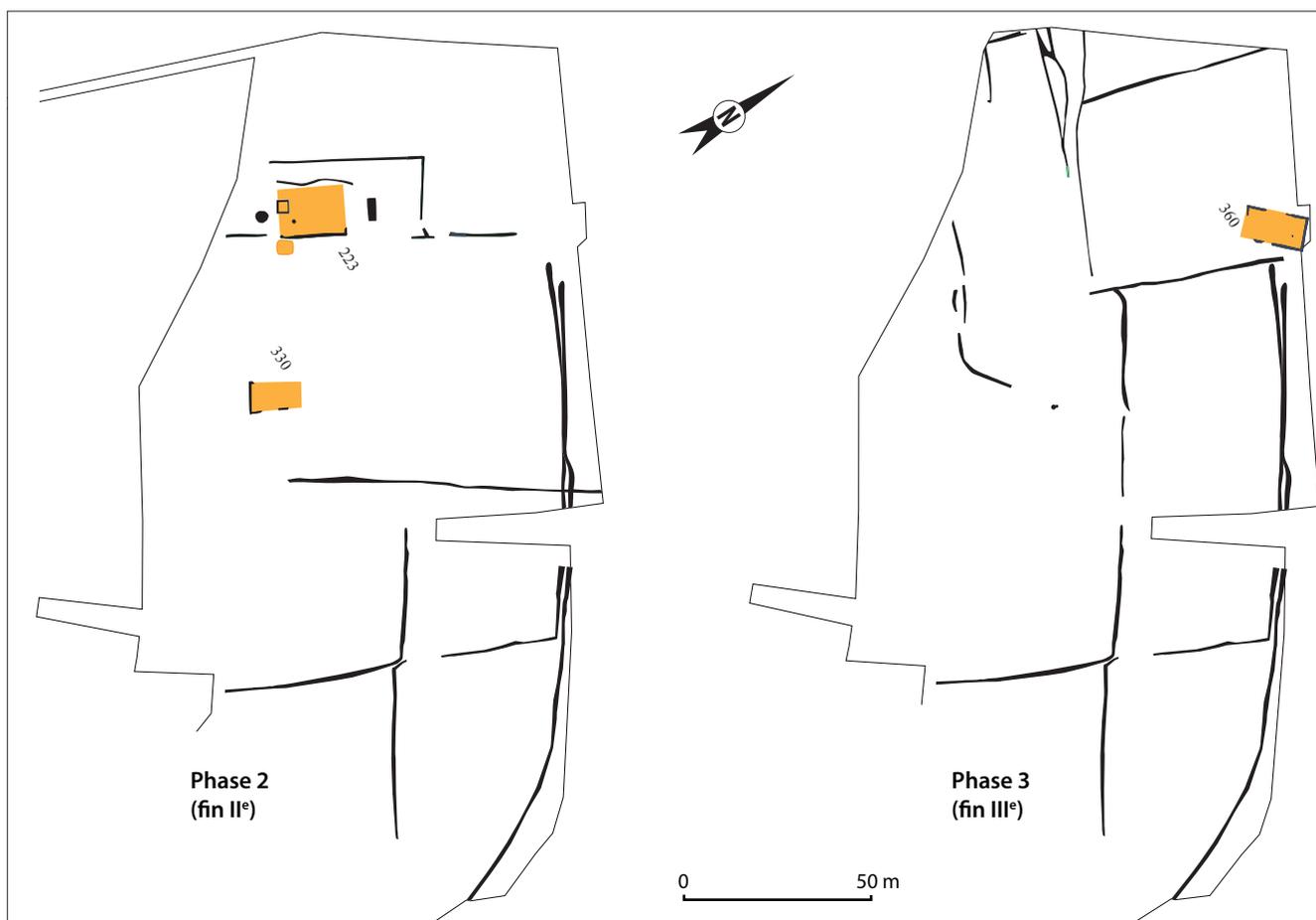


Fig. 17 Les bâtiments de Villeneuve-Saint-Germain.

Ce rapide tour d'horizon des bâtiments sur fondation en pierre montre une grande diversité dans les formes et les fonctions des constructions. Lorsque l'on compare ces maigres données avec les travaux de R. Agache pour le bassin de la Somme (Agache 1978), nous constatons malgré tout que les quatre grands types d'édifices sont représentés dans le corpus : les bâtiments principaux d'habitation, les bâtiments d'habitation secondaire (*villicus*), les bâtiments porches et les bâtiments d'exploitation. Même si le corpus est étroit et souvent lacunaire pour pouvoir esquisser une typologie, il présente l'avantage de couvrir les trois grandes classes de *villae* antiques. Pour les 6 *villae* explorées, ce sont les bâtiments principaux qui restent les mieux documentés. Ils apparaissent sous une forme élémentaire sur les petites *villae*. Pour Chavignon, le plan initial peut être rapproché du modèle "allongé" dans la typologie de la Somme ou *cottage house* dans la typologie britannique qui se compose de trois salles intégrées à un plan rectangulaire comme à Vaux, Blangy-Tronville, Plachy-Buyon ou encore Dury. L'édifice va se doter d'une, voire deux galeries de façade (*corridor-house*) dans une seconde phase dont l'organisation évoque le bâtiment principal d'Ovillers. Les bâtiments de Villeneuve-Saint-Germain, encore plus rudimentaires, évoquent d'avantage le plan de dépendances agricoles.

Sur la *villa* de taille moyenne de Beurieux, l'édifice présente une surface plus importante, mais la distribution des pièces internes manque encore de clarté. Le bloc principal en forme de U est doté de deux adjonctions latérales perpendiculaires comme pour l'exemple de Lamotte-Warfusée "Les Terres Noires" sans pour autant que l'espace frontal soit clos.

Sur la très grande *villa* de Limé, très partiellement explorée, ce sont plusieurs centaines de pièces qui se développent autour de plusieurs "péristyle". Il s'agit des *courtyard houses* anglo-saxonnes. Différentes interventions menées depuis la fin du XIX^e siècle sur cette *villa* hors normes ont permis d'esquisser l'organisation générale des bâtiments, mais le détail des salles reste à préciser.

Sur les caves, les celliers, les fonds de cabane et les fours, voir l'annexe 1.

de cette filiation entre les deux types d'exploitations agricoles est l'un des apports majeurs des fouilles menées dans les deux dernières décennies (Collart 1996 ; Bayard 1996 ; Bayard & Lemaire 2015). En premier lieu, on observe parfois une continuité géographique de l'occupation. C'est particulièrement flagrant pour Bazoches "La Foulerie" et Beaurieux "Les Grèves". Cette continuité doit toutefois être nuancée car d'autres sites de La Tène D, plus modestes, sont abandonnés (5 de nos 12 cas). D'autre part, à Juvincourt "Le Gué de Mauchamp" et Beaurieux "Les Grèves", une courte période d'abandon précéderait la fondation du nouvel établissement. Enfin, il y a fréquemment un léger déplacement de quelques dizaines de mètres comme à Juvincourt "Le Gué de Mauchamp" et Limé "Les Terres Noires". Finalement, seul Bazoches "La Foulerie" fournirait un exemple de continuité réelle, puisque la ferme fondée à la fin de La Tène D2 (vers 60 a.C. ?) durerait à l'époque augustéenne, dans une configuration presque inchangée. Mais le maigre matériel disponible pour ce site ne permet pas d'établir une chronologie certaine.

La morphologie de ces nouveaux établissements se rapproche fortement de celle des fermes de la fin de l'indépendance gauloise : une limite fossoyée entoure un espace plus ou moins rectangulaire, avec un espace central vide autour duquel se répartissent les bâtiments sur poteaux. L'évolution vers des tracés réguliers, avec des limites rectilignes et des angles droits, déjà perceptible à la fin de la période laténienne (par exemple à Bazoches "La Foulerie", Limé "Les Sables Sud", Missy), se confirme, dans nos trois, voire quatre exemples (Juvincourt, Beaurieux, Limé et peut-être Bazoches). Le passage de la ferme gauloise à la grande ferme gallo-romaine précoce s'accompagne quasi systématiquement d'un accroissement de la surface d'habitat et de ses dépendances. Certains auteurs (Collart 1996) voient dans ce type d'habitation partitionnée des unités familiales regroupées. Cette opinion est renforcée par les exemples de Juvincourt-et-Damary et de Limé où l'existence de structures domestiques (puits, foyers) existent pour chaque maison. Pour conclure sur cet aspect, il convient de souligner l'exemple de la Zone 3 de Ploisy. Un petit établissement intercalaire est mis en place *ex nihilo* sous le règne d'Auguste. Ce site démontre que les principes de mutation des sites agropastoraux, une fois passée la conquête, sont multiples. Le site 3 de Ploisy, d'ampleur très modeste, semble constituer une alternative, mais les modalités privilégiant tel ou tel modèle nous échappent.

La seconde moitié du 1^{er} siècle est une période de profonde mutation qui transparaît assez clairement dans le corpus à notre disposition. La "disparition" des grandes fermes gallo-romaines précoces dans le courant du 1^{er} siècle se traduit soit par la création d'une *villa* "classique" (Beaurieux, Limé) ou d'une régression d'échelle, avec le remplacement par un petit établissement gallo-romain intercalaire (Juvincourt-et-Damary et Bazoches). C'est aussi durant cette période que se multiplient ces petites occupations sans antécédents gaulois ou gallo-romains précoces *in situ* (Ploisy Zone 5, Courmelles). Dans le cas de la petite *villa* de Villeneuve-Saint-Germain "Les Étomelles", cette dernière succède à une ferme gauloise au milieu du 1^{er} siècle avec un glissement du cœur de l'habitat. La petite *villa* de Chavignon "Les Terres de Malmaison" qui ne présente pas d'antécédent laténien est mise en place au début du 1^{er} siècle, mais la fouille a livré quelques éléments flaviens. Pour les grandes *villae* comme Limé "Les Terres Noires", Mont-Notre-Dame "Vaudigny" et Mercin-et-Vaux "Le Quinconce", caractérisées par la construction de grands édifices d'exploitation, la mise en place est attestée dès le milieu du 1^{er} siècle. Deux modèles d'évolution sont observés : à Mont-Notre-Dame, la transition s'est opérée *in situ*, à Limé, le passage à une architecture maçonnerie s'est accompagné d'un léger déplacement de l'établissement agricole. Nous percevons bien au travers de ces quelques exemples le caractère non linéaire de l'évolution des établissements durant la période flavienne. Ce constat est net pour les grandes fermes précoces de Juvincourt et de Bazoches qui avaient atteint un stade de développement remarquable mais qui vont cependant régresser au rang de petites unités agropastorales (Duvette 2001).

Pour l'ensemble des sites du corpus, la période post flavienne et le 3^e siècle constituent des temps de stabilité. Aucun des établissements fouillés, quelle que soit sa nature (*villa*, site intercalaire), n'est abandonné. La crise du dernier tiers du 3^e siècle n'a pas affecté profondément la région même si des traces de destruction sont visibles comme à Beaurieux "Les Grèves". Les premiers abandons se placent vers le milieu du 4^e siècle et la majorité des sites ont disparu au début du 5^e siècle. Dans un cadre étendu au département de la Somme, le constat serait le même. Les fouilles démontrent que le processus d'abandon n'est vraiment manifeste qu'à partir de la dynastie valentinienne (Bayard & Lemaire 2015). Pour l'Aisne, quelques sites sont encore occupés au 5^e siècle, comme Mercin-et-Vaux, et même au haut Moyen Âge, par exemple à Limé. Dans les périodes tardives, les maigres indices disponibles suggèrent une transformation assez profonde de l'occupation : bien des bâtiments devaient être ruinés tout ou en partie et les petits aménagements annexes se multiplient sans respect pour l'organisation spatiale originelle.

Pour l'habitat groupé de Menneville "La Bourguignotte" qui constitue un fait unique pour la région, la proximité d'une *villa* connue depuis les années 1970 par les prospections pédestres conduit à nous interroger sur les relations entre les deux sites :

ont-ils coexisté ? Dans la négative, peut-on envisager la possibilité d'un déplacement de la population et l'abandon de la *villa* et d'autres établissements mineurs au profit d'un regroupement de la population sous la forme d'une communauté *villageoise*.

L'exemple de la plaine de Limé

La compréhension de l'évolution des occupations à Limé a été rendue possible grâce aux vastes étendues explorées dans le cadre du programme de fouille de sauvetage lié à l'exploitation de granulat : 70 hectares, sur une emprise totale d'environ 110 hectares (fig. 19). Dans le cas présent, la documentation ne se limite plus à un site mais embrasse une vaste portion d'un terroir.

L'occupation de la plaine est attestée dès le Néolithique. Elle se poursuit ensuite jusqu'à la disparition de la ferme d'Ancy au XVIII^e siècle (Duvette 2001). Pour les périodes qui nous intéressent, quatre sites d'habitat bien caractérisés ont été identifiés, mais il existe d'autres points d'une occupation plus fugace. Ils représentent trois phases successives : la fin de la période gauloise, une période de transition couvrant les dynasties julio-claudienne et flavienne et la période romaine post flavienne. Pour La Tène finale, il s'agit de deux fermes indigènes aux "Sables Sud", inscrite dans un système d'enclos. Elles n'ont pas été entièrement dégagées mais le site le plus important, d'une surface de 5 000 m², a été étudié exhaustivement. Une ferme gallo-romaine précoce supplante ces aménagements. Elle se développe au sud-est au lieu-dit "Les Fraiches Terres". La fouille, limitée à une emprise de 1,5 ha, a permis d'en retracer les lignes principales. La surface d'occupation explose littéralement sur la *villa* d'Ancy mise en place vers la fin du I^{er} siècle au lieu-dit "Les Terres Noires" et passe à près de 24 ha. Même si le cas de Limé demeure exceptionnel de part la nature hors norme de la *villa* qui va figer durablement le terroir, cet accroissement de la taille des établissements agricoles entre La Tène finale et l'époque romaine est régulièrement mis en évidence dans la région comme par exemple à Roye 1 (Collart 1996) ou encore Béhen (Bayard & Lemaire 2015). Beaucoup d'auteurs s'accordent pour voir dans ce phénomène un regroupement des populations exploitant un terroir à partir d'un réseau de petites unités agricoles dispersées, caractéristique de La Tène finale. En outre, la plaine de Limé livre un bon exemple de changement d'implantation du cœur des sites au fil des cinq siècles d'occupation retenus pour l'étude.

L'exemple de Bazoches-sur-Vesles "La Foulerie"

L'occupation débute à La Tène moyenne et dure jusqu'au début du V^e siècle (Duvette & Collart 1993 ; Hénon & Colas 1994 ; Hénon 1993 ; Desenne 1996 ; Collart 1996 ; Pommepuy *et al.* 2000 ; Duvette 2001).

L'habitat de La Tène D1 s'inscrit dans un enclos trapézoïdal de 6 000 m² possédant une entrée aménagée à l'est. À l'intérieur, quatre bâtiments se répartissent sur le côté est, à moins de 10 m du fossé. Un cinquième édifice est placé à l'opposé, le long du côté ouest, à une distance similaire de la clôture. À la fin de La Tène D2 ou à l'époque augustéenne, cet ensemble est complètement abandonné au profit d'un nouvel établissement fondé plus au sud, le long de la Vesle. Dans son état final, l'habitat s'inscrit dans un vaste enclos sub-rectangulaire d'une surface de près de 2,7 ha. Neuf édifices ont été associés à cette phase d'occupation.

Le site connaît une profonde restructuration au I^{er} siècle, qui entraîne la disparition des enclos antérieurs. Les structures se répartissent autour d'une cour plus ou moins rectangulaire. La limite extérieure de cet établissement est partiellement matérialisée par un fossé. Il est possible que l'arasement ait fait disparaître le reste d'une enceinte plus complète mais cela n'est pas certain. La surface de cet établissement avoisine les 3 800 m². Le II^e siècle n'a laissé sur le site que des traces très ténues, en l'occurrence quelques fragments de céramique, dans le comblement de fosses éparses, dont la répartition ne permet pas de déterminer clairement la nature l'occupation. La ferme est remodelée aux III^e et IV^e siècles. L'enclos du I^{er} siècle est abandonné au profit d'une palissade très partiellement reconnue. Cet ensemble assez modeste est composé de quatre structures excavées et d'une mare. La désertion du site est attestée dès la fin du IV^e siècle (fig. 20).

L'exemple de Bazoches démontre que les principes de transformation des établissements ruraux sont multiples. Contrairement à Limé qui pourtant présente un faciès géographique assez similaire, les différentes strates d'occupations se superposent de manière quasiment parfaite du milieu du II^e siècle p.C. jusqu'au début du V^e siècle. Ce modèle se singularise également par la rétractation de l'occupation, une fois passé le I^{er} siècle.



Fig. 19 L'exemple de la Plaine de Limé.

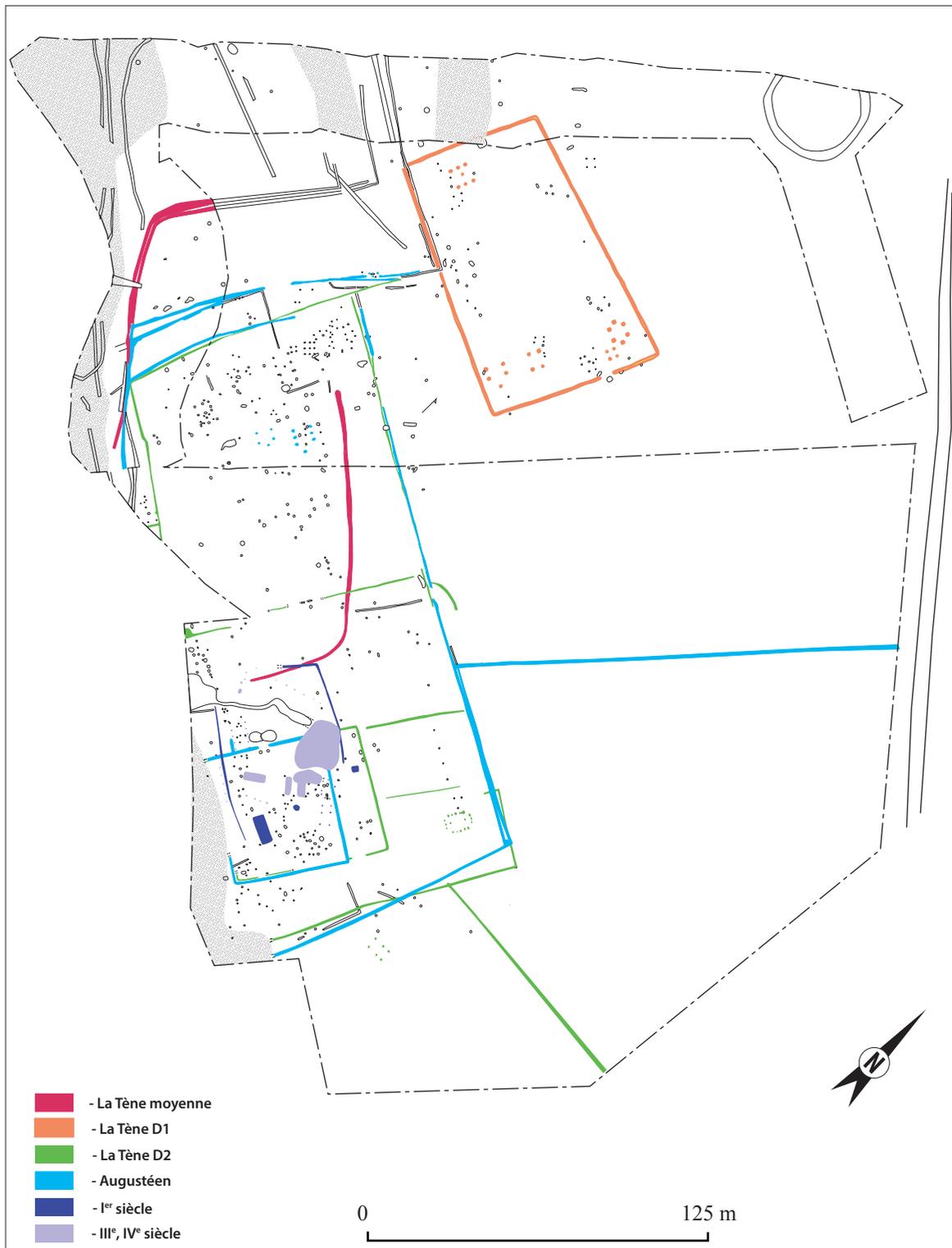


Fig. 20 L'exemple de Bazoches-sur-Vesle "La Foulerie".

CONCLUSION

Ce bref tour d'horizon des établissements agricoles occupés de La Tène finale jusqu'à la fin du IV^e siècle dans l'Aisne, au travers de leur typologie et des édifices qui s'y rattachent, permet de percevoir une grande variabilité dans leurs formes et leurs trajectoires d'évolution. L'exercice de classement et de hiérarchisation constitue une approche préliminaire indispensable, mais force est de constater que l'échantillon constitué de 25 sites représentatifs pour plus de cinq siècles d'occupation est bien étroit. Dans bien des cas, principalement pour la période romaine, il reste insuffisant pour aborder de manière fine les problèmes liés à l'évolution des pratiques agropastorales. La masse documentaire exploitée souffre également d'une forte représentativité des fonds de vallée au détriment des pentes et des plateaux environnants. Hormis les fouilles de Ploisy et de Chavignon, toutes les autres informations sont issues des plaines alluviales de l'Aisne ou de la Vesle. Malgré tout, si l'on compare les résultats obtenus avec le bassin de la Somme (Agache 1978 ; Bayard 1996 ; Collart 1996 ; Bayard & Lemaire 2015), des points de convergence apparaissent. Si la typologie soissonnaise présente sans surprise les mêmes formes d'habitat, il est intéressant de constater que le rythme d'évolution des établissements est aussi similaire. Ce constat est flagrant pour La Tène finale et les dynasties julio-claudienne et flavienne. La multiplicité des fermes de la fin de l'époque gauloise se juxtaposant dans les terroirs semble être un point récurrent. Une première étape de regroupement de population au sein d'un même établissement (les fermes "indigènes") semble acquise vers les années 120 a.C. Dès lors, la mobilité qui caractérisait les fermes antérieures est abandonnée. Les grandes fermes gallo-romaines précoces correspondent à une étape intermédiaire entre la culture gauloise et la culture romaine. La *villa*, aboutissement d'un lent processus d'évolution, symbolise le stade ultime de la transformation du paysage rural antique. Son apparition, et celle de la maçonnerie en général, semble plus précoce dans le Soissonnais mais les rares exemples connus ne permettent pas d'être catégorique sur ce point. Ces trois principaux types d'établissement peuvent muter *in situ*, fait constaté à Bazoches-sur-Vesle qui, malgré l'ampleur de l'habitat gallo-romain précoce, ne se transformera pas en *villa*, ou au contraire accuser un déplacement au sein du *fundus* comme l'attestent les recherches menées sur la plaine de Limé où une très vaste *villa* sera créée. Ces deux exemples diamétralement opposés démontrent l'intérêt d'une prise en compte de l'échelle d'observation permise dans l'Aisne par la fouille préalable à l'exploitation de granulats sur des surfaces parfois considérable. Elle demeure la seule garante d'une interprétation juste des phénomènes de restructurations domaniales. En marge de ce schéma, certes simplifié à l'extrême, se multiplient durant toute la période romaine les petits sites intercalaires probablement vassaux des plus importants. Nous avons regroupé sous cette terminologie tous les établissements globalement inférieurs à un hectare, mais nul doute qu'au sein de ce groupe à ce jour un peu artificiel des subtilités typologiques apparaîtront au gré de leur découverte (activités spécialisées). La présence d'abreuvoirs de taille importante semble d'ores et déjà être un point récurrent.

La présence d'un habitat groupé de l'Antiquité tardive, absent du corpus samarien, présentant de fortes similitudes avec les *villages* mérovingiens, constitue une autre particularité. Sa création est-elle à mettre en parallèle avec l'abandon simultané d'autres établissements ? Ce schéma a déjà été envisagé par E.M. Wightman (Wightman 1985) qui, au regard du nombre apparemment plus réduit de sites de l'Antiquité tardive, suggérait une concentration de l'habitat. Dans le Soissonnais, les prospections systématiques de C. Haselgrove (Haselgrove 1996) dans la vallée de l'Aisne et ses versants ont donné des résultats qui semblent aller dans le même sens : au fil du temps et des abandons, la taille moyenne des sites s'accroît et ceux qui passent le cap du premier quart du V^e siècle sont les plus importants.

Lorsque l'on réintègre les diverses données de prospection, nous constatons une occupation importante de la plaine alluviale, des pentes et des plateaux à la fin de l'indépendance gauloise et durant toute l'époque romaine. Les prospections systématiques de C. Haselgrove menées sur une surface de 80 km² ont permis la découverte d'une cinquantaine de sites inédits soit 1,6 site/km². Nul doute que le potentiel archéologique est présent et qu'il peut être rapproché de la densité d'occupation mesurée dans la Somme (Bayard & Lemaire 2015).

Références bibliographiques

- Agache, R. (1978) : *La Somme pré-romaine et romaine*, Amiens.
- Achard-Corompt, N. (2005) : "Vatry à l'époque romaine", *Europort Vatry (Marne). Les pistes de l'archéologie. Quand la plaine n'était pas déserte*, 61-67.
- Archard-Corompt, N., M. Kasprzyk et B. Fort, éd. (2016) : *L'Antiquité tardive dans l'est de la Gaule, Actes du colloque de Chalons-en-Champagne, 16-17 septembre 2010*, Revue Archéologique de l'Est, Suppl. 41, Dijon.
- Auxiette, G. et S. Desenne (1995) : "Braine (Aisne), la Grange aux Moines", *BSR Picardie 1994*, 62-63.
- Auxiette, G., B. Hénon et B. Robert (1995) : *Limé les Sables Sud, fouille de 1995*, fouilles protohistoriques de la Vallée de l'Aisne, extrait du rapport d'activité 23, UFR d'art et d'archéologie, université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris.
- Bailloud, G. et al. (1982) : "L'archéologie dans la vallée de l'Aisne", *Revue archéologique de Picardie*, n° spécial 1, Vallée de l'Aisne : cinq années de fouilles protohistoriques, 3-20.
- Bayard, D. (1989) : "Une petite ferme gallo-romaine établie au bord de la L'Aisne au 'Gué de Mauchamp' à Juvincourt et Damary", *Archéologie Grands Travaux en Picardie. Autoroute A26. Bilan des recherches archéologiques de sauvetage dans le département de l'Aisne (1982-1987)*, 96-97.
- Bayard, D. et J.-L. Collart, éd. (1996) : *De la ferme indigène à la villa romaine, la romanisation des campagnes de la Gaule, Actes du deuxième colloque de l'association AGER, Amiens (Somme), 23-25 septembre 1993*, Revue Archéologique de Picardie n° spécial 11, Amiens.
- Bayard, D., N. Buchez et P. Depaepe, éd. (2011) : *Quinze ans d'archéologie préventive sur les grands tracés linéaires en Picardie : première partie, Revue Archéologique de Picardie*, 3-4, Amiens.
- Bayard, D. et P. Lemaire (2015) : "Les vestiges de l'Antiquité sur les grands tracés linéaires en Picardie", in : Bayard et al., éd. 2012, 7-23.
- Bloemers, J. et F. Hendrick (1985) : "Le Nord-Ouest de l'Empire ; Les bassins de l'Escaut, de la Meuse et du Rhin", in : Lasfargues, éd. 1985, 131-142.
- Boureux, M. (1974) : "Ferme de type indigène détectées dans le Laonnois et le Soissonnais", *Septentrion*, 4, 6-12.
- (1978) : *Le passé de l'Aisne vu du ciel*, Soissons.
- Braemer, F., S. Cleuziou et A. Coudart, éd. (1999) : *XIX^e rencontres internationales d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes, Actes du colloque Habitat et Société*, Antibes.
- Buchsenschutz, O. (1985) : "Apport de l'archéologie à l'étude des céréales : l'exemple de l'Europe tempérée à la fin de l'Âge du fer", in : Gast et al., éd. 1985, 347-355.
- Chapelot, J. (1980) : "Le fond de cabane dans l'habitat ouest-européen : état des questions", *Archéologie médiévale*, 5-57.
- Collart, J.-L. (1991) : "Une grande villa : Verneuil en Halatte", *Archéologie de la vallée de l'Oise. Compiègne et sa région depuis les origines*, catalogue de l'exposition de Compiègne, 169-173.
- (1996) : "La naissance de la villa en Picardie : la ferme gallo-romaine précoce", in : Bayard & Collart, éd. 1996, 121-156.
- (2013) : "La romanisation de nos campagnes", in : Gautier, éd. 2013, 63-132.
- De Boe, G. (1982) : "Meer dan 1500 jaar bewoning rond de romeinse villa te Neerharen-Rekem : Conceptus MCMLXXXII", *Archaeologia belgica*, 247, 71-74.
- De Chazelles, C.-A., J.-L. Fiches et P. Poupet (1985) : "Méditerranée Occidentale : époque romaine et antécédents ; La Gaule méridionale", in : Lasfargues, éd. 1985, 61-72.
- Demangeon, A. (1905) : *La Picardie et les régions voisines. Artois, Cambrésis, Beauvaisis*, Paris.
- Demoule, J.-P. et M. Ilette (1982) : "Cuiry-lès-Chaudardes, 'le Champs Tortu', les installations gallo-romaines", *Revue archéologique de Picardie*, n° spécial 1, Vallée de l'Aisne : cinq années de fouilles protohistoriques, 277-280.
- Desenne, S. (1996) : "Bazoches-sur-Vesle (Aisne), La Foulerie", *BSR Picardie 1995*, 15-16.
- Desenne, S., C. Pommepuy et J.-P. Demoule (2009) : *Bucy-Le-Long (Aisne). Une nécropole de La Tène ancienne (5^e-4^e siècle avant notre ère). Évolution du mobilier et des pratiques funéraires : une approche chrono-culturelle, présentation des fouilles allemandes de 1915, volume II*, Revue Archéologique de Picardie, n° spécial 26-2, Amiens.
- Derbois, M., L. Duvette et R. Clotuche (2007) : *Chavignon (Aisne) "Les Terres de Malmaison"*, rapport de fouille, Inrap, Amiens.
- Dubouloz, J. et M. Plateaux (1983) : *Le site néolithique et de l'Âge du Fer de Berry-au-Bac, Le Chemin de la Pêcherie*, fouilles protohistoriques de la Vallée de l'Aisne, extrait du rapport d'activité 11, UFR d'art et d'archéologie, université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris.
- Duvette, L. (1993) : "Roye (Somme), Les Papeterie de la Couronne", *BSR Picardie 1992*, 99.
- (2001) : *Les établissements agricoles de La Tène finale et gallo-romains dans les vallées de l'Aisne et de la Vesle en Picardie*, mémoire de maîtrise, université de Bourgogne, Dijon.
- (2005) : "Limé (Aisne), Les Terres Noires", *BSR Picardie 2002*, 36-38.
- (2006) : "Ploisy (Aisne), Le Bras de Fer Zone 3 et 5", *BSR Picardie 2003*, 42-44.

- Duvette, L. et J.-L. Collart (1993) : "Bazoches-sur-Vesle (Aisne), La Foulerie", *BSR Picardie* 1992, 19-20.
- Duvette, L. et S. Willems (2016) : "Le site de Menneville, La Bourguignotte : un établissement de l'Antiquité tardive", in : Archard-Corompt *et al.*, éd. 2016, 323-342.
- Fémolant, J.-M. et F. Malrain (1996) : "Les établissements ruraux du deuxième Âge du Fer et leur romanisation dans le département de l'Oise", in : Bayard & Collart, éd. 1996, 39-54.
- Ferdière, A., C. Gandini, P. Nouvel et J.-L. Collart (2010) : "Les grandes *villae* à pavillons multiples alignés dans les provinces des Gaules et des Germanies", *Revue Archéologique de l'Est*, 59, 357-446.
- Fleury, E. (1860) : *La civilisation et l'art des romains dans la Belgique Seconde*, Paris.
- Gast, M., F. Sigaut et C. Beutler, éd. (1985) : *Les techniques de conservation des grains à long termes*, Paris.
- Gaufrey, S. (2012) : "Les sites de la Tène moyenne à la Tène finale sur les tracés linéaires en Picardie : questions méthodologiques et résultats scientifiques", in : Bayard *et al.*, éd. 2012, 201-266.
- Gautier, G., éd. (2013) : *Roger Agache, détective du ciel. Découverte de l'archéologie aérienne*, Musée Archéologique de l'Oise, Vendeuil-Caply.
- Gransar, F. (1999) : "Essai de modélisation de l'organisation de l'habitat au cours des cinq derniers siècles avant notre ère dans la vallée de l'Aisne", in : Braemer *et al.*, éd. 1999, 419-438.
- (2001) *Le stockage alimentaire à l'âge du Fer en Europe tempérée*, thèse de doctorat, université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris.
- (2006) : "Ploisy (Aisne), Le Bras de Fer Zone 1 et 7", *BSR Picardie* 2003, 40-42.
- Gransar, F. et C. Pommepuy (2005) : "Bazoches-sur-Vesle 'les Chantraines' (Aisne), présentation préliminaire de l'établissement rural aristocratique de la Tène D1", *Revue archéologique de Picardie*, n° spécial 22, Hommages à Claudine Pommepuy, 193-216.
- Haselgrove, C. (1986) : *Rescue excavations at Beaurieux, les Grèves, and at Missy-sur-Aisne, le Culot. The Aisne valley Survey Programm*, fouilles protohistoriques de la Vallée de l'Aisne, extrait du rapport d'activité 14, UFR d'art et d'archéologie, université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris.
- (1996) : "La romanisation de l'habitat rural dans la vallée de l'Aisne d'après les prospections de surface et les fouilles récentes", in : Bayard & Collart, éd. 1996, 109-120.
- Haselgrove, C. et P. Lowther (1987) : *Fouilles à Beaurieux, les Grèves*, rapport intérimaire 5, université de Durham, Durham.
- Hénon, B. (1993) : *Bazoches-sur-Vesle, La Foulerie : fouille de sauvetage 1993*, fouilles protohistoriques de la Vallée de l'Aisne, extrait du rapport d'activité 21, UFR d'art et d'archéologie, université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris.
- Hénon, B. et C. Colas (1994) : *Bazoches-sur-Vesle, La Foulerie : fouille de sauvetage 1994*, fouilles protohistoriques de la Vallée de l'Aisne, extrait du rapport d'activité 23, UFR d'art et d'archéologie, université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris.
- Hénon, B., V. Legros et V. Pissot (2008) : *Courmelles (Aisne), « La Plaine du Mont de Courmelles » : zone d'activités de Courmelles, lot n° 1 : rapport de fouille*, Inrap, Amiens.
- Hénon, B., G. Auxiette, Bauvais, S. Gransar, V. Legros, C. Monchablon, V. Pissot, B. Robert et T. Benredjeb (2012) : "Villeneuve-Saint-Germain (Aisne). Les 'Étomelles' huit siècles d'occupation (4^e avant J.-C.- 4^e après J.-C.)", *Revue Archéologique de Picardie*, 3-4, 36-38.
- Hénon, B., R. Fronty, V. Pissot et B. Robert (2013) : *Beaurieux (Aisne) "Les Grèves, tranche 1b"*, rapport de diagnostic, Inrap, Amiens.
- Jakubowski, J.-F. (2000) : "Limé (Aisne), Les Terres Noires", *BSR Picardie* 1998, 34.
- Lasfargues, J., éd. (1985) : *Architecture de terre et de bois, Actes du 2^e congrès archéologique de Gaule Méridionale, Lyon, 2-6 novembre 1983*, Document d'archéologie française 2, Paris.
- Lemaire, F. et P. Rossignol (1996) : "Un exemple exceptionnel d'établissement agricole romain précoce à Conchil-le-temple, le Fond de la Commanderie (Pas-de-Calais) : résultats préliminaires", in : Bayard & Collart, éd. 1996, 185-202.
- Malrain, F., F. Gransar, V. Matterné et I. Le Goff (1996) : "Une ferme de La Tène D1 et sa nécropole : Jaux 'Le Camp du Roi' (Oise)", *Revue Archéologique de Picardie*, 3-4, 245-306.
- Malrain, F. et E. Pinard, dir. (2006) : *Les sites laténiens de la moyenne vallée de l'Oise du V^e au I^{er} siècle de notre ère. Contribution à l'Histoire de la société gauloise*, *Revue Archéologique de Picardie* n° spécial 23, Amiens.
- Parent, R. (1963) : "Contribution à l'établissement d'une carte gallo-romaine régionale aux environs de Fère en Tardenois, Aisne", *Bulletins de la Société archéologique Champenoise*, 1-2, 40.
- Pion, P. (1996) : "Les établissements ruraux en vallée de l'Aisne, de la fin du second âge du Fer au début du Haut-Empire romain (2^e siècle avant J.-C./ 1^{er} siècle après J.-C.) : bilan provisoire des données et esquisse de synthèse", in : Bayard & Collart, éd. 1996, 55-108.
- Pommepuy, C. (2000) : "Bazoches-sur-Vesle (Aisne), Les Chantraines", *BSR Picardie* 1998, 15-17.
- Pommepuy, C., B. Hénon, F. Gransar et M. Gransar (1991) : *L'habitat laténien et gallo-romain et la nécropole de Bucy-le-Long, Le Fond du Petit Marais*, fouilles protohistoriques de la Vallée de l'Aisne, extrait du rapport d'activité 19, UFR d'art et d'archéologie, université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris.
- Pommepuy, C., G. Auxiette et F. Gransar (1995) : *Braine, La Grange des Moines*, Fouilles protohistoriques de la Vallée de l'Aisne, extrait du rapport d'activité 23, UFR d'art et d'archéologie, université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris.

- Pommepeuy, C., G. Auxiette, S. Desenne, F. Gransar et B. Hénon (2000) : "Des enclos à l'âge du Fer dans la vallée de l'Aisne : le monde des vivants et le monde des morts", in : *Actes de la Table Ronde de Ribemont-sur-Ancre en 1999, Revue Archéologique de Picardie*, n° 1-2, 197-216.
- Révillion, S., K. Bouche et L. Wosny (1994) : "La partie agricole d'une grande exploitation rurale d'époque romaine : le gisement des 'Hauts de Clawiers', Seclin (Nord)", *Revue du Nord, Archéologie du Nord et de la Picardie*, tome 76, 99-146.
- Quérel, P. et C. Quérel (2002) : "Mercin et Vaux, le Quinconce : villa gallo-romaine et occupation du Haut Moyen Age", *Revue du Nord, Archéologie du Nord et de la Picardie*, 84, 91-114.
- Stern, H. (1955) : "La mosaïque d'Orphée de Blanzly les Fismes", *Gallia*, 13-1, 41.
- Thouvenot, S. (1993) : "Mont-Notre-Dame (Aisne), Vaudigny", *BSR Picardie 1992*, 38-39.
- (2000) : "Limé (Aisne), Les Terres Noires, Les Fraîches Terres", *BSR Picardie 1998*, 32-34.
- Van Impe, L. (1983) : "Het Oudheidkundig bodemonderzoek in Donk 1977-1982", *Archaeologia belgica*, 255, 65-94.
- Van Ossel, P. (2006) : "De la villa au village : les prémices d'une mutation", in : Yante & Bultot-Verleysen, éd. 2006, 219-236.
- Vauville, O. (1903) : "Sur les stations gallo-romaines de Crouy, Pasly, Pommiers, Pernant et Ambleny", *Bulletin de la Société Archéologique de Soissons*, 3^e série, tome 9, 25.
- Vermeersch, D. et D. Vermeersch (1976) : "La villa gallo-romaine de fond de vallée de Famechon (Somme)", *Bulletins de la Société des Antiquaires de Picardie*, t. 56, 314-331.
- Wightman, E. (1985) : *Gallia Belgica*, Londres.
- Yante, J.-M. et A.-M. Bultot-Verleysen, éd. (2006) : *Autour du "village". Établissements humains, finages et communautés rurales entre Seine et Rhin (4^e-13^e siècles)*, Actes du colloque international de Louvain-la-Neuve, 16-17 mai 2003, Louvain-la-Neuve.